

**Librairie Historique  
Fabrice Teissèdre**

82 rue Bonaparte  
75006 Paris

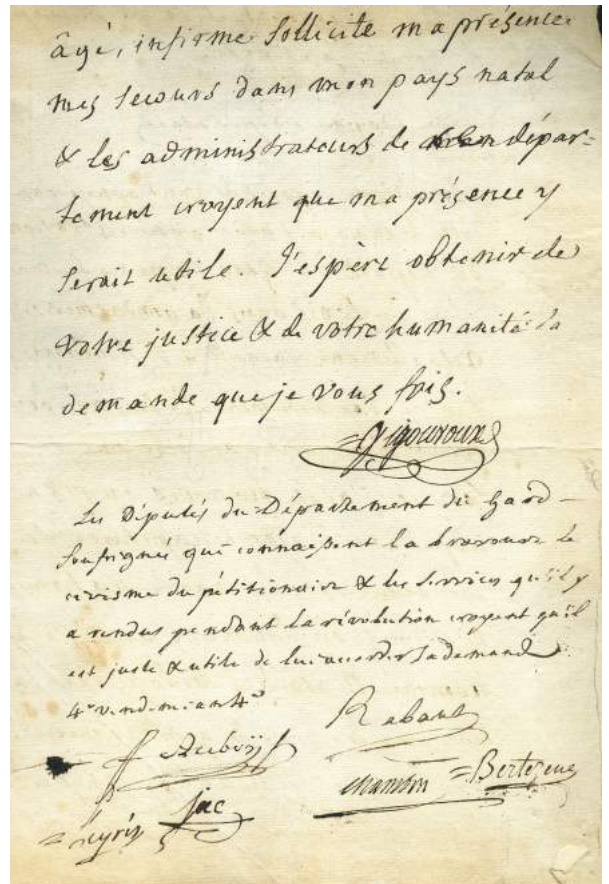
*Autographes et Manuscrits*  
*Liste n° 35*



Tél. : 01 43 26 71 17  
lecurieux@clavreuil.fr



n°6



n°21



n°15

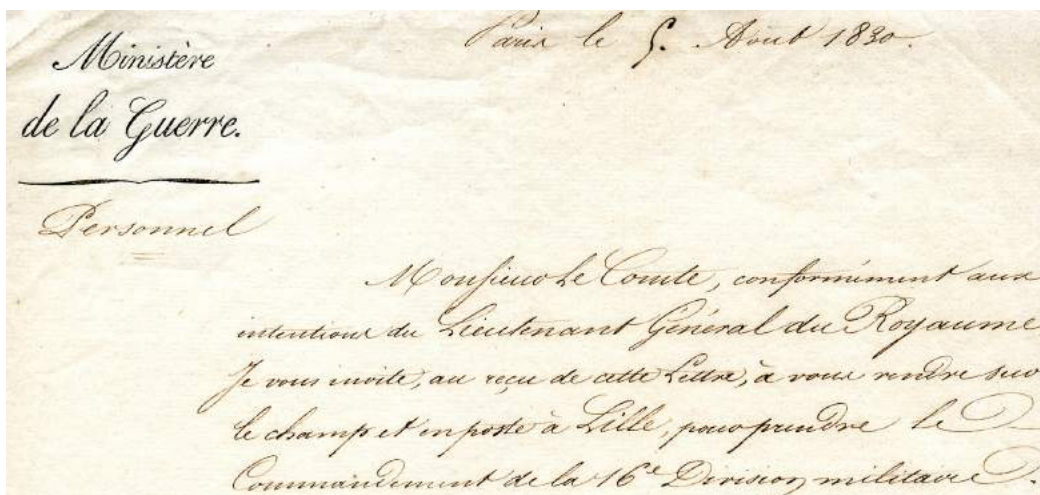
**1- [ARCHIVES CORBINEAU] - Correspondance de la Chambre des Pairs.** Paris, 1835-1839. 2 pp. in-folio et 10 pp. in-4 dont en partie imprimée, des en-tête de la Chancellerie et cachet estampé. {193931} **250 €**

**Correspondance (12 documents) relative à la nomination du général comte Corbineau comme Pair de France, et convocation à la Chambre en septembre-octobre 1835 :**

- Circulaire imprimée du Grand Référendaire sur l'ordonnance du Roi qui l'élève à la dignité de Pair de France et adresse du bulletin des membres de la Chambre des Pairs.
- Lettre signée de Persil, Garde des Sceaux, adressant par ampliation l'ordonnance du roi sur l'élévation de Corbineau à la Pairie.
- Lettre signée du maréchal Maison, ministre de la Guerre, annonçant que sur sa proposition, il a été bien nommé Pair de France.
- 2 lettres signées de Pasquier, président de la Chambre des Pairs, demandant les pièces nécessaires pour justifier son admission à la Chambre des Pairs ; et confirmant sa nomination.
- 3 L.S. du Roi Louis-Philippe annonçant l'ouverture de la session des Chambres (décembre 1835, 1836, 1837 et 1839).
- 2 pièces imprimées pour la convocation à la prochaine séance et à la Cour des Pairs (1838 et 1839).

**Jean-Baptiste Juvénal Corbineau (1776-1814)**, le général qui sauva la vie de l'Empereur pendant la campagne de France, avait reçu le commandement de la 16e Division militaire peu après la Révolution de juillet 1830, fait Pair de France en septembre 1835, Grand-Croix de la Légion d'Honneur en 1838. C'est lui qui fit arrêter à Boulogne le prince Louis-Napoléon en août 1840.

**2- [ARCHIVES CORBINEAU] - GERARD (Etienne-Maurice). L.S. au lieutenant-général Corbineau et 3 manuscrits.** Paris, 5 août 1830-1834. 1 pp. in-folio , en-tête en coin du Ministère de la Guerre avec mention manuscrite "Personnel" ; 6-4-8 pp. in-folio. {193928} **250 €**



**Le comte Gérard, qui vient d'être nommé Ministre de la Guerre et fait maréchal de France par Louis-Philippe, adresse personnellement au général Corbineau le commandement de la 16e Division militaire ;** "(...) Conformément aux intentions du lieutenant-général du Royaume, je vous invite, au reçu de cette lettre, à vous rendre sur le champ et en poste à Lille pour prendre le commandement de la 16e Division militaire (...)." Le ministre lui demande de bien veiller au maintien de l'ordre et surtout à la discipline des troupes dont il voudrait de "fréquents rapports" Il informe le général Roguet commandant le camp de St-Omer, de son arrivée au commandement de Lille.

**Joint** plusieurs rapports sur l'organisation de la citadelle de Lille : "P.V. de la commission d'enquête appelés à prononcer sur le danger que peut présenter à la citadelle de Lille le voisinage de la manutention et du magasin à poudre dit de Turenne", en 1834 et 1838.

**Jean-Baptiste Juvénal Corbineau (1776-1814)**, le général qui sauva la vie de l'Empereur pendant la campagne de France, avait reçu le commandement de la 16e Division militaire peu après la Révolution de juillet 1830, fait Pair de France en septembre 1835, Grand-Croix de la Légion d'Honneur en 1838. C'est lui qui fit arrêter à Boulogne le prince Louis-Napoléon en août 1840.

3- [ARCHIVES CORBINEAU] - NEMOURS (Louis d'Orléans duc de). 2 L.S. au lieutenant-général Corbineau. Paris, 2 janvier 1841, Soigny, 25 juin 1842. 2 pp. sur bi-feuillet in-4, en-tête en coin de l'Inspection générale de Cavalerie et du Corps d'opérations sur la Marne. {193897} 150 €

Correspondance de service du duc de Nemours, sur l'organisation de la Cavalerie ; 1841 : ordre pour l'affectation de Mercier-Dupaty (de Clam) au 2e de Lanciers, pour qu'il prenne le commandement du 1er détachement de remonte du 7e Hussards. 1842 : ordre pour une manoeuvre d'un des escadrons du 10e Régiment de Chasseurs à Maubeuge.

Jean-Baptiste Juvénal Corbineau (1776-1814), le général qui sauva la vie de l'Empereur pendant la campagne de France, avait reçu le commandement de la 16e Division militaire en 1830, fait Pair de France en septembre 1835, Grand-Croix de la Légion d'Honneur en 1838. C'est lui qui fit arrêter à Boulogne le prince Louis-Napoléon en août 1840.

Fils puîné du Roi Louis-Philippe, Louis d'Orléans (1814-1896) duc de Nemours s'était distingué lors du siège d'Avers en 1832 et à la conquête de Constantine pendant la campagne de 1836-1837, nommé par la suite inspecteur général de cavalerie ; il deviendra chef du parti Orléaniste après 1848 et oeuvrera pour un rapprochement avec les légitimistes.

4- [ARCHIVES CORBINEAU] - ORLEANS (Ferdinand-Philippe d'). 5 L.S. dont avec apostille aut., au lieutenant-général Corbineau. Tuileries, oct.-déc. 1840-mai 1842. 4 pp. in-4 et 1 pp. in-folio avec en-tête en coins de "l'organisation des Chasseurs à Pieds". {193923} 400 €

Correspondance de service du duc d'Orléans relative aux manoeuvres militaires au Camp de St-Omer ; 1840 : sur la création de nouveaux corps de Chasseurs dont le duc est chargé de l'organisation ; le duc d'Orléans envoie son aide-de-camp le Lt-Colonel Montguyon "pour reconnaître l'état des lieux et des ressources", ainsi que le maréchal de camp Rostolan, pour le commandement des troupes formant le camp et la garnison de St-Omer, car il ne sait quand il pourra arriver au camp de St-Omer. 1842 : le duc le prévient qu'il a placé "sous les ordres du commandement supérieur de la Cavalerie du corps d'opération sur la Marne", le 10e Régiment de Chasseurs à cheval.

Jean-Baptiste Juvénal Corbineau (1776-1814), le général qui sauva la vie de l'Empereur pendant la campagne de France, avait reçu le commandement de la 16e Division militaire en 1830, fait Pair de France en septembre 1835, Grand-Croix de la Légion d'Honneur en 1838. C'est lui qui fit arrêter à Boulogne le prince Louis-Napoléon en août 1840.

Fils aîné du Roi Louis-Philippe, Ferdinand-Philippe d'Orléans (1810-1842) s'était plusieurs fois distingué dans l'Armée notamment au cours de campagnes en Algérie et en Belgique. Il organisait alors en 1840 à Saint-Omer, les chasseurs de Vincennes qui deviendront le régiments de Chasseur d'Orléans. Alors il trouva la mort dans un accident en juillet 1842, alors qu'il se disposait à partir pour St-Omer pour passer en revue les manoeuvres de l'Armée d'opération sur la Marne dont il est question ici.

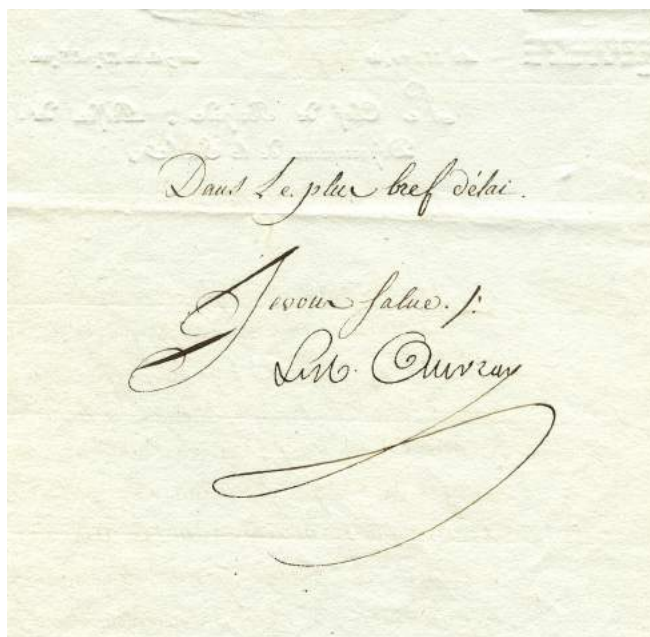
Corps.  
Nemours, sous des Général, l'assurance de tout  
mon futur.  
Le commandant en chef  
Ferdinand-Philippe d'Orléans

**5- AUVRAY (Louis-Marie). L.S. au maire de la commune de Basoge. Au Mans, 17 floréal an 9e, 7 mai 1801. 2 pp. bi-feuillet in-4, en-tête avec vignette du "chef de brigade, Préfet du département de la Sarthe". {191157}** **100 €**

Le préfet de la Sarthe transmet 3 ordonnances de paiement pour les traitements du juge et greffier de paix pendant le trimestre de nivose an 9, et celui de "l'ex-agent des contributions directes".

Vignette de la marine représentant la Liberté devant un port (inconnu de Boppe & Bonnet).

Ancien secrétaire à l'intendance de Paris, **Louis-Marie Auvray (1762-1833)** fut en 1789 capitaine de la Garde nationale parisienne en 1790, servira dans l'Armée du Nord à la bataille de Neerwinden ; promu chef de bataillon en 1794, chef de brigade en 1795, il participe à la campagne de l'Armée d'Italie (1796-1797). Bonaparte le nommera à la préfecture de la Sarthe en mars 1800, où il se montra un bon administrateur, dans un département jugé difficile après les guerres de l'Ouest. Fait baron de l'Empire en 1809, il sera cependant destitué à la fin de l'Empire et fera partie de la délégation chargée d'accueillir le comte d'Artois ; la première Restauration le fera nommer maréchal de camp honoraire, chevalier de St-Louis.



**6- [BALLONS] - GLORIEUX (Jean-Baptiste). L.A.S. au bourgmestre de la commune de Frameries. Roubaix, 10 avril 1901. 2 pp., grande vignette gravée en-tête et en marge, la 2e page imprimée, cachet. {191340}** **150 €**

Le célèbre aéronaute accorde au bourgmestre une remise pour l'organisation de la fête foraine ; "(...) Ce serait donc 275 francs pour la fête complète avec flammes de bengale et bouquet d'artifice (...)." Il demande son accord rapidement, "étant encombré de demande pour le mois de mai (...)."

**Très bel en-tête de Jean-Baptiste Glorieux "doyen des aéronautes", représentant différents ballons "Grand et magnifique matériel d'aérostation, ballons de différents systèmes et capacités, ascensions en tous genre (...)",** avec le Rapide, l'Eclair, l'Hercule, le Titan, le Zéphyre, l'Hirondelle, le Jupiter, un modèle de parachute. Au deuxième recto, prospectus imprimé des "bonne attraction scientifique et comique" que propose Glorieux avec le détail des exhibitions et "cutiosités" pour l'organisation des fêtes nocturnes.

Originaire de Tournai, **Glorieux (1834-1905)** fera sa première ascension à l'été 1861 dans les environs d'Herseaux-Ballons sur le territoire belge. Il poursuivra ces vols pendant plus de quarante ans totalisant près de 600 ascensions et acrobaties spectaculaires qui feront le succès des fêtes foraines.

7- **BAYLE (Moïse). L.A.S. au citoyen Reverchon, représentant du Peuple, à Commune Affranchie (Paris), 24 floréal an 2, 13 mai 1794. 1 pp. bi-feuillet in-4, adresse au verso. {191284} 100 €**

Intéressante lettre en pleine Terreur, du député Bayle, faisant probablement allusion aux repressions de Lyon où avait été envoyé Reverchon ; il a reçu sa lettre : "**Le peu de parole qu'elle renferme m'a fait faire des réflexions sérieuses.** Cependant je serais fâché que tu revins sans avoir pu porter quelques consolations dans le coeur de cette multitude abandonnée." Bayle attend les renseignements sur Roussel dit le cadet ; mais pour son aîné, "**ils seront inutiles puisqu'il n'existe plus ; j'ai appris cette affreuse nouvelle hier matin (...)** je n'ai su de tout le jour si j'existais, ma douleur était si profonde que je n'en ai jamais senti de semblable (...). Je le connaissais ainsi que toi pour homme probe, patriote, ayant une âme pure et le sentiment délicat (...)." Il lui donne des nouvelles de "l'excellent patriote Lavigne", et adresse son souvenir à leur collègue Dupuis.

Elu député des Bouches du Rhone sur les bancs de la Montagne, **Moïse Bayle (1760-1815)** fut président de la Convention en octobre 1793, au moment où l'acte d'accusation des Girondins fut décrété, et sera membre du Comité de Sûreté public jusqu'au 9 Thermidor. Il avait été envoyé en mission avec Boisset dans les départements de la Drôm et des Bouches du Rhone en juin 1793, où il dénonça les rigueurs de la Terreur. A la chute de Robespierre, il sera plusieurs fois poursuivi comme Jacobin, occupa un poste dans le ministère de la Police sous le Directoire.

Et toi reiproquement.  
adieu je t'embrasse & suis ton ami  
M. Bayle  
P. mes amitiés à Dupuy notre collègue

8- **[BREVET de SOUS-LIEUTENANT] - BERTHIER (Louis-Alexandre). P.S.. Paris, l'an IX, 1801. 1 pp. grand in-folio en partie imprimée, grande vignette gravée en en-tête. {191002} 200 €**

Brevet signé par Berthier ministre de la Guerre, délivré à M. Etienne Goubert "pour servir à l'emploi de sous-lieutenant au 5ème Régiment de Dragons, vacant par l'admission du Cn Yonck dans les vétérans nationaux", avec le détail de ses services.

Louis Bonaparte, frère du Premier Consul et futur roi de Hollande, commandait alors le 5e de Dragons, prestigieux ancien régiment Colonel-Général, qui s'était distingué notamment aux campagnes d'Italie et à Marengo.



**Belle vignette gravée par Roger** pour le Directoire, représentant la Liberté coiffée du bonnet phrygien, mais avec l'inscription "Bonaparte, 1er Consul de la République" (**variante Boppe & Bonnet n°232**).

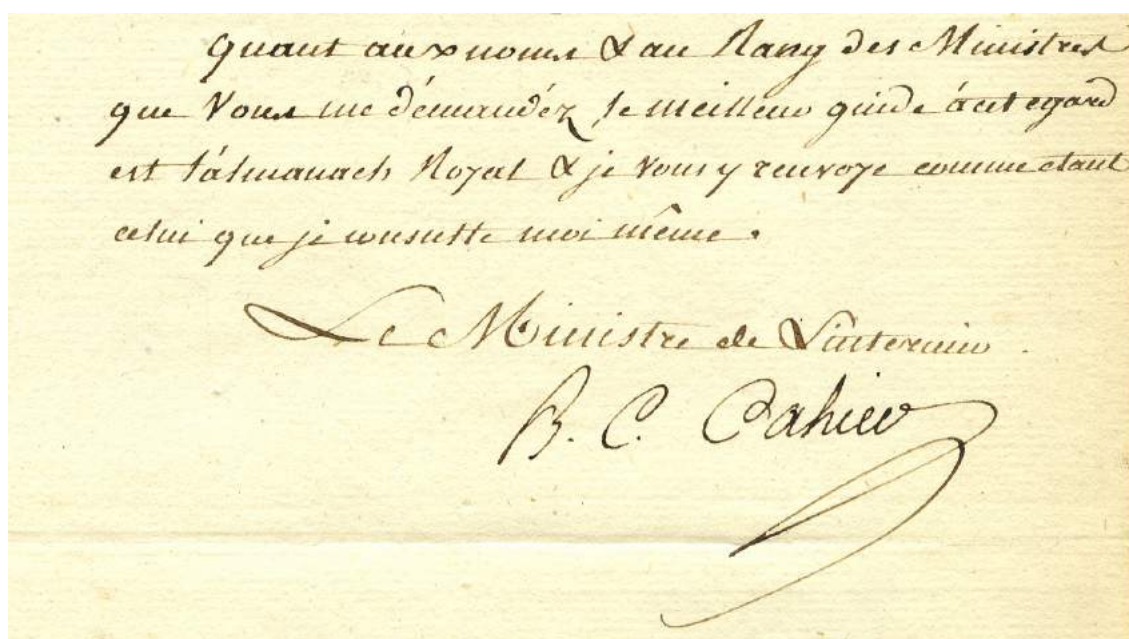
**9- CAHIER DE GERVILLE (Bon-Claude). L.S. à Delachaume, administrateur des incurables. Paris, 5 novembre 1791.** 1 pp. 1/2 bi-feuillet in-4, en-tête du Procureur de la Commune de Paris avec vignette révolutionnaire de la municipalité de Paris. {191023} **100 €**

Lettre de Cahier Procureur de la Commune de Paris, relative à une recommandation pour une admission aux Incurables ; "(...) Le malheureux Auger m'a dit que s'il voulait se déterminer à se rendre au château de Bicêtre jusqu'à ce qu'on puisse lui accorder une place aux incurables, il serait reçu dans cette première maison, qu'il y aurait un lit seul et qu'il s'y trouverait aussi bien qu'il pourrait être dans ce dernier hospices. **Je ne vous cache pas que ce nom de Bicêtre m'effraye** (...)." Le procureur voudrait avoir la certitude que son protégé sera prochainement reçu et demande "quel sera le traitement qu'éprouvera le n° Auger à Bicêtre (...)."

Avocat au parlement, **Bon-Claude Cahier (1751-1796)** avait été élu en 1789 représentant de la Commune pour le district du Sépucré puis procureur syndic adjoint ; il sera envoyé à Nancy lors de la révolte du régiment de Châteaueux (août 1790), se distinguera plusieurs fois par ses positions, demandant notamment de retirer au clergé la tenue des registres de l'état civil, préparant ainsi la loi du 20 septembre 1792. Fin novembre 1791, il nommé ministre de l'Intérieur, prend des mesures pour le ravitaillement de la Capitale, s'intéressera aux établissements d'instruction, sur le canal de Bourgogne, sur les fabriques... S'inquiétant des mesures radicales contre l'Eglise, il donne sa démission en mars 1792 et se retira à Bayeux ; Roland lui succèdera.

**10- CAHIER DE GERVILLE (Bon-Claude). L.S. à Palloy. Paris, 1er janvier 1792.** 1 pp. in-folio. {191469} **100 €**

Lettre du ministre de l'Intérieur demandant au patriote Palloy, le célèbre démolisseur de la Bastille, de lui rappeler l'objet de son dernier courrier qu'il n'a pas reçu, mettant ses dispositions à l'obliger. "(...) Quand aux noms et au rang des ministres que vous me demandez, le meilleur guide à cet égard est l'Almanach royal et je vous y renvoie comme étant celui que je consulte moi-même."



Quant aux noms & au Rang des Ministres  
que vous me demandez le meilleur guide à cet égard  
est l'Almanach Royal & je vous y renvoie comme étant  
celui que je consulte moi-même.

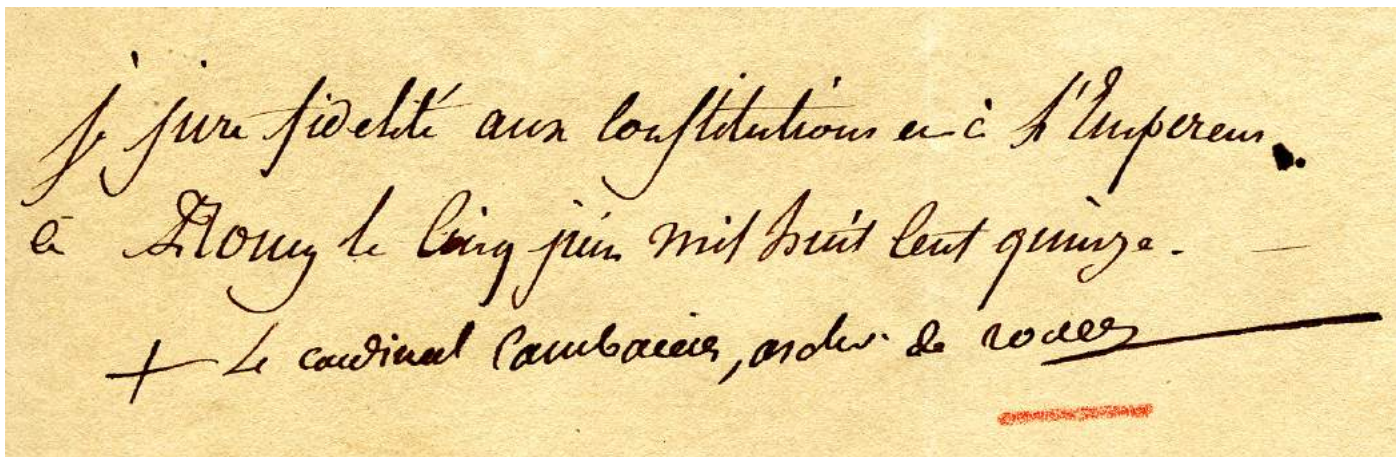
Le Ministre de l'Intérieur  
B. C. Cahier

Avocat au parlement, **Bon-Claude Cahier (1751-1796)** avait été élu en 1789 représentant de la Commune pour le district du Sépucré puis procureur syndic adjoint ; il sera envoyé à Nancy lors de la révolte du régiment de Châteaueux (août 1790), se distinguera plusieurs fois par ses positions, demandant notamment de retirer au clergé la tenue des registres de l'état civil, préparant ainsi la loi du 20 septembre 1792. Fin novembre 1791, il nommé ministre de l'Intérieur, prend des mesures pour le ravitaillement de la Capitale, s'intéressera aux établissements d'instruction, sur le canal de Bourgogne, sur les fabriques... S'inquiétant des mesures radicales contre l'Eglise, il donne sa démission en mars 1792 et se retira à Bayeux ; Roland lui succèdera.

**11- CAMBACERES (Etienne-Hubert de). P. S.. Rouen, 5 juin 1815, petit in-folio, (4) pp., sur bi-feuillet, manuscrit sur la pp.(1) (a). {193207}** **500 €**

**Serment de fidélité à l'Empire**, manuscrit et signé sur 3 lignes, inscrit sur un feuillet in-folio replié et **filigrané à l'effigie de l'empereur et à l'aigle impériale**, daté du *Cinq juin Mil Huit Cent quinze*.

*Je jure fidélité aux Constitutions et à l'Empereur (...) + Le cardinal Cambaceres, archev. de Rouen*



Frère de l'archichancelier de l'Empire, **E.-H. de Cambacérès (1756-1818)** est redevable de sa carrière à la fortune de celui-ci. C'est ainsi qu'il se vit offrir l'archevêché de Rouen (1802), le cardinalat (1803), une place au Sénat (1805) et le titre de comte (1808)...

Il accueillit le pape venu sacrer Napoléon, occupa une place de choix lors de cette cérémonie, et fut l'un des soutiens affichés du régime impérial. Il marqua cependant nettement sa volonté de défendre les intérêts religieux et, bien que favorable au Concordat, prit ses distances avec la politique ecclésiastique de Napoléon Ier. Il refusa d'assister au remariage religieux de celui-ci avec Marie-Louise.

La date de notre pièce est toute symbolique, Waterloo approchera 13 jours plus tard et, malgré des divergences spirituelles, le frère du Chancelier semble afficher son choix d'un soutien à l'Empire durant les *Cent jours*... Le lui aurait-on demandé...

**12- [CERTIFICAT d'OFFICIERS] - P.S.. A Fribourg, 10 germinal an 9e, 31 mars 1801. 2 pp. bi-feuillet in-folio, grand encadrement gravé. (T/cat35). {191005}** **250 €**

Certificat délivré par les officier de la 66e demi-Brigade d'Infanterie de Ligne, au capitaine Claude-Remi Battelier, "notre camarade réformé suivant l'arrêté du 9 fructidor an 8e et se retirant dans ses foyers pour y jouir de la pension (...)." Il est précisé que ce "brave militaire" qui s'est conduit avec "honneur et probité" à toutes les affaires du Corps, a été fait prisonnier de guerre lors de la campagne de l'an 7e et de la 9e, blessé devant Mannheim.

Document réunissant près de 65 signatures d'officiers du 66e de ligne.

Très jolie pièce à l'encadrement finement gravée portant en tête un médaillon en tête représentant la Liberté casquée et armée d'une lance, entouré d'une guirlande de laurier et de chêne, accosté de deux génies portant les devises "Liberté, Egalité" et "Mérite, Récompense", trophée aux attributs militaires en bas de l'encadrement.

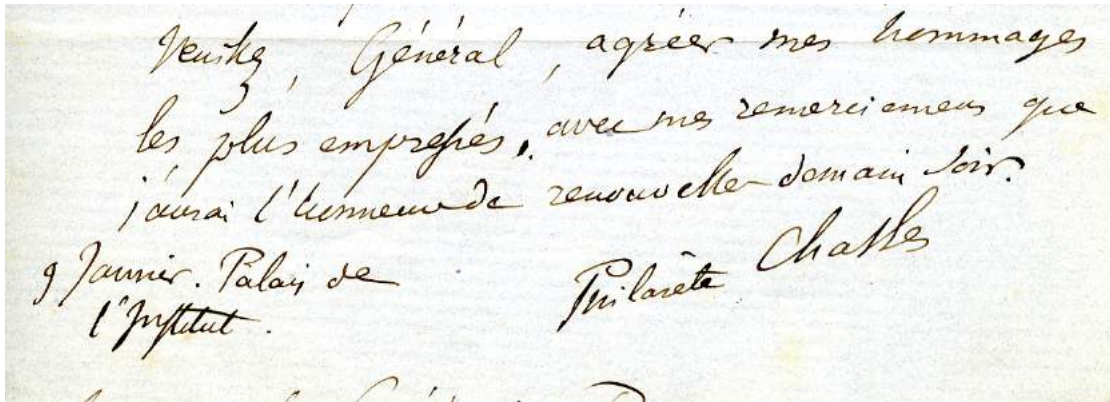
Intégré dans l'Armée de Sambre et Meuse, la 66e Demi-Brigade fut réorganisée en 1796 et fut un temps appelé "demi-brigade du Finistère" ; elle prit part à la guerre de Vendée (1796) puis repartit en Allemagne où elle fut aux combats de Neckerau, Stockach, Mannheim, Offenbach... Le 66e sera envoyé sous le Consulat à la Guadeloupe.





**13- CHASLES (Philarète). 2 L.A.S. au général comte Roguet. Palais de l'Institut, 9 janvier et 16 mars, (circa 1850). 2 pp. sur 2 bi-feuillet in-8 ; apostille au crayon. {191467}** **100 €**

Correspondance de Chasles, alors bibliothécaire de la Mazarine, relatives à une recommandation pour son fils, adressée au général Roguet, aide de camp du prince Président. "(...) Le Prince a eu la bonté de s'intéresser à mon fils (...). Je crains que la note que j'ai remise à S.A., sur lui, ne soit pas assez exacte. me pardonneriez-vous de vous prier de la remplacer entre les mains de S.A. par celle-ci qui est complète? (...)." Chasles a profité au passage d'évoquer ses liens de parenté avec les Puibusque. Dans la seconde lettre, il indique qu'il a trouvé la double carte du général, laissée en son absence, et s'empresse de se mettre à sa disposition.



Fils du député Pierre-Jacques Chasles, et cousin du mathématicien, **Philareste Chasles (1798-1873)** se fit connaître comme critique littéraire à la Revue des Deux-Mondes et à la revue Britannique ; bibliothécaire de la Mazarine dès 1837, il est professeur au Collège de France, titulaire de la chaire de langue germanique. Il est le père du philologue Emile Chasles

**14- [CONVENTION NATIONALE] - VIGNETTE. 1793. Vignette gravée sur 1 pp. bi-feuillet in-folio. {191154}** **150 €**

Papier vierge au fameux en-tête de la Convention nationale, un des premiers dessins allégoriques adoptés par l'Assemblée nationale comme en-tête officiel de la République ; représentant la Liberté assise tenant d'une main une épée, de l'autre une balance, entourée de symboles (d'un côté, les étendards républicains et canon, globe de la République, papier déroulé de la Loi ; de l'autre côté, pyramide de l'Egalité surmontée d'un bonnet phrygien, lion et faisceaux de licteurs).



**Boppe & Bonnet n°27** (légère variante ; il est indiqué en note, qu'"il existe plusieurs états de cette vignette" qui aurait servi sous Louis XVI pour les décrets de l'Assemblée nationale, mais repris et modifié sous la Convention par le Conseil exécutif provisoire...).

**15- DAUVERGNE (adjudant-général). L.S. à l'administration centrale du département du Rhône.** Lyon, 27 Brumaire an 8, 18 novembre 1799. 1 pp. in-4, en-tête de "L'Adjudant-général Dauvergne, commandant les Troupes dans le département du Rhône, la commune de Lyon et ses Faubourgs en état de siège" avec vignette gravée. {191153} **60 €**

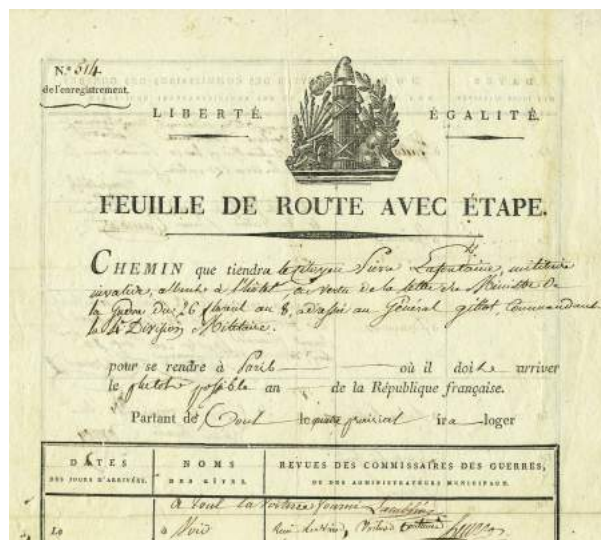
L'adjudant général transmet la copie d'une lettre du ministre de la Police, Fouché, ancien représentant du peuple qui avait été envoyé à Lyon sous la Terreur... Le ministre leur demande de lui indiquer "les mesures que vous croirez devoir prendre pour l'exécution des dispositions qu'elle contient, et pour marquer l'heure à laquelle je puisse me rendre dans votre lieu pour me concerter avec vous suivant les intentions du ministre."



Vignette républicaine sur bois (inconnu de Boppe & Bonnet).

**16- [FEUILLE de ROUTE] - P.S.. Toul, 4 prairial an 8, 24 mai 1800.** 2 pp. in-folio en partie imprimée sous forme de tableau, vignette gravée en en-tête, cachet. {191004} **200 €**

**Feuille de route avec étape** délivrée par le commissaire des guerre à Toul, à un militaire invalide se rendant à l'Hôtel des Invalides à Paris, suivant la lettre du ministre de la Guerre au général Gillot, commandant la 4e Division militaire ; il est précisé qu'il sera "fourni à ce militaire place sur une voiture étant hors d'état d'aller à pied." Sont inscrits à la suite les noms des villes où le militaire reçut le gîte et la voiture, avec la revue des autorités locales, depuis Toul jusqu'à Paris ; étapes à Ligny, St-Dizier, Vitry, Chalons, Epernay, Dormans, Chateau-Thierry, La Ferté-sous-Jouard, Meaux, Paris.



Document en parfaite condition.

**17- [FOURNITURES MILITAIRES] - 3 L.S. des administrateurs du département de la Haute-Marne, à l'administration municipale du canton d'Auberive. Chaumont, germinal-fructidor an 4 et pluviôse an 5, 1796-1797. 4 pp. 1/2 petit in-folio, dont 2 avec en-tête des "administrateurs du département de la Haute Marne" et vignette. {191019}** **120 €**

**Correspondance relative à la fournitures exigées par le gouvernement de souliers pour l'Armée que les administrateurs encouragent à fabriquer :**

- germinal an 4 (avril 1796) : "(...) Le ministre de la Guerre vient de nous informer qu'il a autorisé les commissaires ordonnateurs des divisions militaires à **acquitter les dépenses relatives à la fourniture des souliers décadaires** (...). Des états devront être dressés, visés et arrêtés par chaque municipalité de canton et nous être ensuite adressés afin que nous y mettions aussi notre visa. En conséquence, s'il a été fait par les cordonniers de votre canton, ainsi que nous avons lieu de le croire quelque fourniture de cette espèce, vous voudrez bien faire dormir sur le champ l'état de ce qui peut leur être dû (...)."

- fructidor an 4 (août 1796) : les administrateurs se plaignent que les fournitures pour l'armée ne suivent pas "**soit à raison de la grande difficulté que les cordonniers ont éprouvée pour se procurer des cuirs, soit à raison de la mauvaise volonté de quelques uns d'entre eux. Cependant, nos frères d'armes ont le plus pressant besoin de souliers**, et le ministre de la guerre, dans l'intention de lever tous les obstacles, vient de mettre à notre disposition une somme de trois mille livres valeur métallique destinée à cette fabrication (...). Il résulte de cette mesure, citoyens, que **les cordonniers de votre arrondissement n'ont plus de prétexte pour se refuser à l'exécution de la loi du 14 ventose an 2ème** (...)."

- pluviôse an 5 (janvier 1797) : Le ministre de la Guerre les informe "que la compagnie avec laquelle il a traité pour la fourniture générale de l'habillement, équipement et campement des troupes, livre les souliers à 3 ll 18s la paire. Il nous prévient en conséquence que dorénavant, nous ne devons point allouer un prix supérieur (...)."

En conséquence, il a été fait par les cordonniers de votre canton, ainsi que nous avons lieu de le croire, quelque fourniture de cette espèce. Vous voudrez bien faire dormir sur le champ l'état de ce qui peut leur être dû, et nous être ensuite adressés afin que nous y mettions aussi notre visa. En conséquence, s'il a été fait par les cordonniers de votre canton, ainsi que nous avons lieu de le croire, quelque fourniture de cette espèce, vous voudrez bien faire dormir sur le champ l'état de ce qui peut leur être dû (...).

Chaumont le 14 fructidor an 4

Hervier

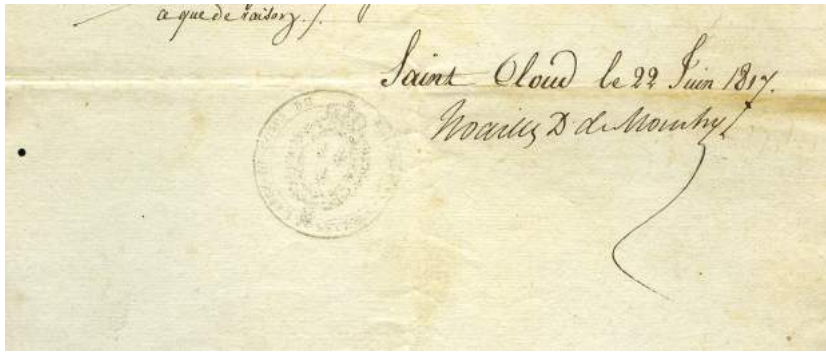
**18- FRETEAU DE SAINT-JUST (Emmanuel de). L.A.S. à madame \*\*\*. A Vaux, 8 avril 1767. 1 pp. in-8. {191466}** **60 €**

**Relative à un arrangement suite à une affaire plaidée ;** le président Fraguier a acquiescé à la proposition de M<sup>o</sup> Barois ; "(...) Il conviendrait mieux ainsi que M de Laleu le luy a proposé, de garder les 12,000 ll venants de Mr de Brion qu'il m'avait destiné d'abord et de les appliquer à un autres employ, et de me rembourser à la fois les 20,000 ll avec les deniers qui luy reviendront (...). J'acquiesce très volontiers à cet arrangement (...). Mr le Président m'a marqué que je pouvais vous adresser ma réponse (...)."

Conseiller au Parlement de Paris, **Fréteau de St-Just (1745-1794)** s'était distingué dans l'opposition au chancelier Maupeou puis dans la défense du cardinal de Rohan lors de l'affaire du Collier ; il s'illustra encore dans la résistance parlementaire aux édits présentés par Loménie de Brienne, ce qui lui valut d'être incarcéré par lettre de cachet en 1788. Relâché à la disgrâce de Brienne, il sera élu député de la noblesse par le baillage de Melun aux Etats généraux ; il est par la suite plusieurs fois président de l'Assemblée, adhère à l'abolition de la noblesse et défendit la constitution civile du clergé, proposa qu'on donnât au roi le titre de "Roi des Français". Cependant attaché à la Monarchie, il démissionna de toute ses fonctions après le 10 août se retirant sur ses terres de Vaux-le-Pénil. Suspecté sous la Terreur, il fut accusé de complot contre la sûreté de l'Etat, condamné à mort malgré un premier acquittement, guillotiné le 14 juin 1794.

**19- [GARDE du CORPS] - MOUCHY (Charles-Arthur-Tristan-Languedoc de Noailles duc de). P.S..** *Saint-Cloud, 22 juin 1817.* 1 pp. in-folio, en-tête de "Charles de Noailles, duc de Mouchy, capitaine des Gardes du Corps du Roi, lieutenant général de ses Armées, chevalier de l'Ordre royal & militaire de St Louis & chevalier né de l'Ordre de Malthe" avec vignette gravée aux armes de France, cachet en pied ; piqûres de ver en marge. {191003} **120 €**

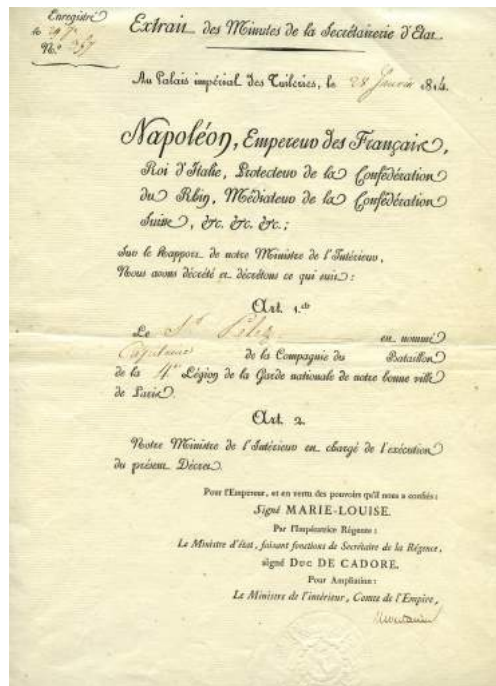
Certificat de Charles de Noailles duc de Mouchy (1771-1834, Pair de France, fils de Philippe de Noailles et de la duchesse de Beauvau-Craon, frère d'Antonin, ancien chambellan de Napoléon et ambassadeur en Russie pour Louis XVIII) en qualité de capitaine des Gardes du Corps du Roi, délivré à Monsieur Breney, reçu Garde du corps de la compagnie de Noailles en juillet 1814, démissionnaire en juin 1817 pour cause de mauvaise santé.  
Bel en-tête finement gravé avec vignettes aux armes royales de France.



Collection Gabriel de Broglie.

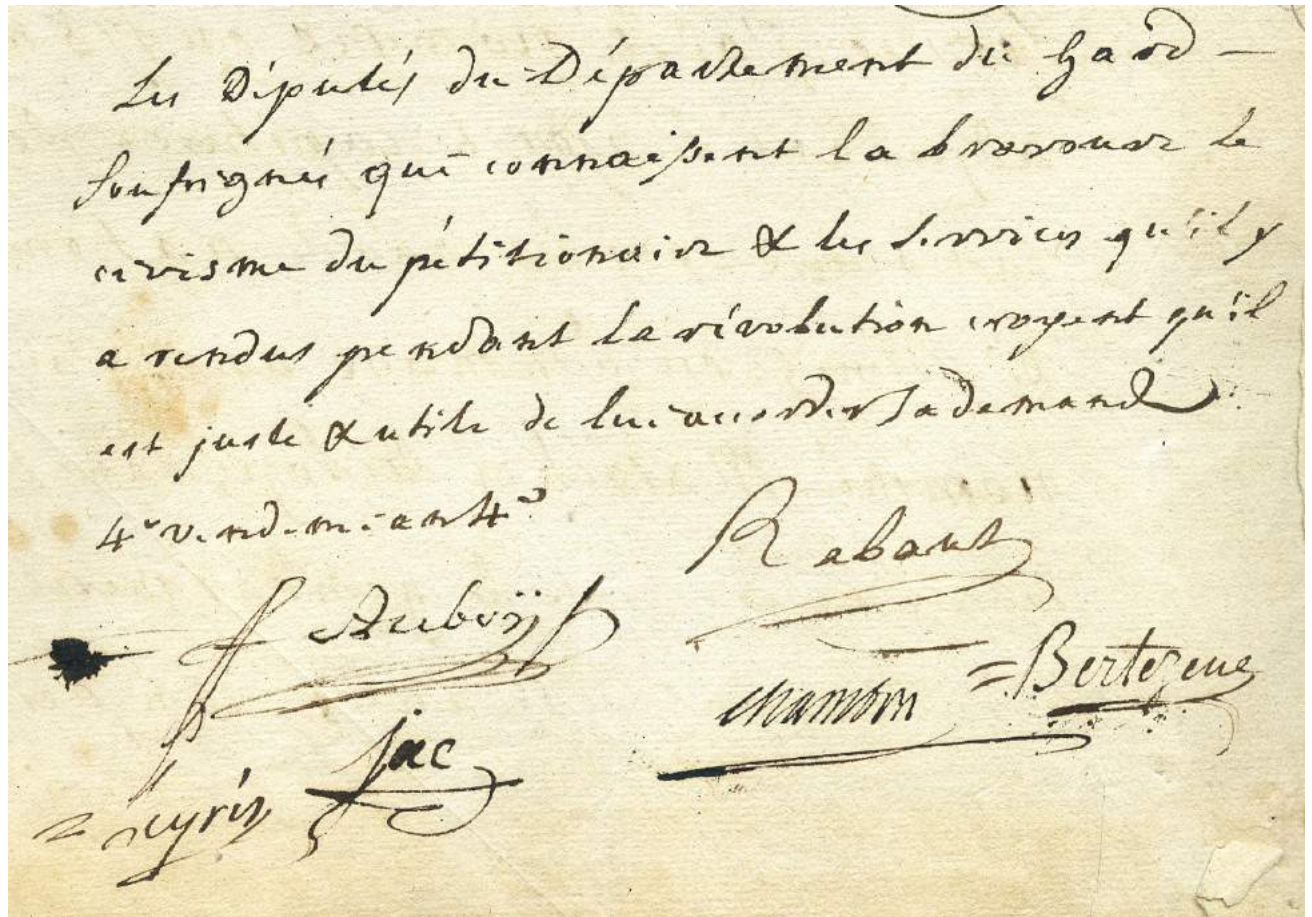
**20- [GARDE NATIONALE] - MONTALIVET (Jean-Pierre Bachasson de). P.S..** *Palais des Tuileries, 28 janvier 1814.* 1 pp. bi-feuillet in-folio en partie imprimée, timbre estampé à l'aigle impériale en pied. {191001} **100 €**

Extrait des minutes de la secrétairerie d'Etat nommant le Sr Pelez capitaine à la "4e Légion de la Garde nationale de notre bonne ville de Paris", au moment du rétablissement de ce corps parisien lors de la Campagne de France. Pièce pour ampliation et au nom de l'Impératrice Marie-Louise, Régente, et du duc de Cadore, signée par Montalivet, ministre de l'Intérieur.



**21- [GARD] - RABAUT-POMMIER (Jacques-Antoine) et Philippe-Antoine MERLIN DE DOUAI.**  
**Souscription aut. signée sur une lettre de l'ancien capitaine de la Garde nationale de Nîmes. (Nîmes), 4**  
*vendémiaire an 4e, 26 septembre 1795. 2 pp. in-folio. {191282}* **120 €**

Lettre de recommandation du citoyen Vigouroux, originaire de Nîmes, qui demande une place de maréchal des Logis dans la genfarmerie, "actuellement vacante à St-Ambroix" dans le Gard, afin de le rapprocher de son père infirme. Vigouroux indique qu'il avait été nommé en 1789 adjudant-major et capitaine de canonier de la Garde nationale de Nîmes, promu en brumaire an 2, maréchal des logis dans la 2e Division de Gendarmerie à Mantes.



Suit le certificat de "bravoure et de civisme" appuyant la demande du pétitionnaire, par le député **RABAUT-POMMIER (1744-1820**, député du Gard, frère de Rabaut dit "Saint-Etienne" guillotiné comme Girondin en décembre 1793), suivi de la signature de ses collègues de la Convention, également tous députés du département du Gard à la Convention : **François AUBRY (1747-1798**, régicide, succéda à Carnot au Comité de Salut public après le 9 Thermidor, demandera la destitution de Masséna et Bonaparte comme officiers terroristes, membre du club de Clichy, mourra en déportation à Cayenne) ; **Jean-Antoine BERTEZÈNE (1759-1840**, régicide mais demanda que la sentence soit suspendue) ; **Jean-Michel CHAMBON La Tour (1739-1815**, ne siégea à la Convention qu'à partir de mai 1793, sera envoyé à Marseille et à Toulon pour réprimer l'insurrection) ; **Jac-Hippolyte JAC (1745-1803**, régicide) ; **Augustin-Jacques LEYRIS (1762-1840**, régicide).

**Apostille autographe signée en coin de MERLIN DE DOUAI (1754-1838)**, président de la Convention après le 9 Thermidor, futur directeur du Directoire, renvoyant à la commission pour un "très prompt rapport".

**Jacques-Antoine Rabaut-Pommier (1744-1820)** : pasteur protestant, frère de Rabaut-Saint-Etienne, député du Gard à la Convention en septembre 1792, vota la mort du Roi, protesta contre l'arrestation des Girondins dont il faisait partie, dû se cacher avant d'être arrêté et enfermé à la Conciergerie, sauvé à la mort de Robespierre. Secrétaire de l'Assemblée, député au Conseil des Anciens, préfet du Vigan sous le Consulat, reprit son ministère au Consistoire de l'Eglise réformée de Paris. Il fit installer le télégraphe aérien sur le Palais national, fut un des propagateur de la vaccine.

**22- [GÉNÉRAL ROGUET] - 3 L.A.S. au général comte Roguet. 1850-1852. 5 pp. 1/2 in-8.**

{191468}

150 €

**Belle correspondance adressée au général Roguet**, aide de camp particulier du Prince Président futur Louis-Napoléon III, dans laquelle il est évoqué le souvenir de son père, le général d'Empire François Roguet (1770-1846) qui avait commandé les Chasseurs de la Garde à Waterloo.

- **10 janvier 1850 ; lettre de Jean-Baptiste Marbot** (1782-1854, se distingua en 1812 en protégeant le passage de la Bérézina, promu général la veille de Waterloo, plus tard aide de camp du comte de Paris, Pair de France, auteur des célèbre Mémoires) : "J'ai été on ne peut plus sensible à votre bon souvenir. Les hommes tels que vous sont trop rares pour que je ne sente pas le prix que je dois attacher à votre amitié. Conservez-la moi (...)."

- **12 août 1851 ; lettre du général Nicolas Oudinot** (1791-1863, fils du maréchal, 2e duc de Reggio, fait colonel par l'Empereur en 1814, lt-général en 1835, député, s'illustra lors de l'expédition italienne de 1849 et la prise de Rome) ; "Vous m'avez associé (...) à une préoccupation filiale dont l'objet était de réunir aux insignes de Mr votre Père une décoration de la Réunion. Je vous ai offert avec autant de plaisir que d'empressement, un des deux croix de cet ordre que j'ai conservées ; je me suis trouvé encouragé à le faire par la difficulté de s'en procurer aujourd'hui (...)." Bien que le général Roguet portait la plaque de l'ordre de la Réunion, il lui propose la simple croix de chevalier "pour donner quelques satisfaction à votre pensée filiale."

- **Chateau de Veyrac, 12 février 1852 ; lettre du général Higonet** (1782-1859, ancien capitaine des Grenadiers de la Garde sous l'Empire, maréchal de camp sous la Restauration, participa aux expéditions en Espagne et en Morée ; il soutint la présidence de Louis-Napoléon, mais refusera de lui prêter serment après le coup d'Etat de 1851) ; le général proteste contre des calomnies sur son ancienne participation à Waterloo, craignant que ces rumeurs ne l'écartent de sa candidature officiel au Corps législatif ; "Je conserve un trop grand respect pour la mémoire de votre illustre père dont j'ai apprécié les glorieux services dans le 3ème Corps de la Grande Armée et dans la Garde impériale dans lesquels j'ai longtemps servi avec lui, pour ne pas attacher un grand prix à votre estime que des malveillants pour moi, ont cherché à altérer en vous disant que je n'étais pas à Waterloo (...)." Il rappelle qu'il commandait alors le 108e de Ligne et que son frère fut tué à la bataille des Quatre-Bras, aux ordres de Roguet ; lui-même eut deux chevaux tués sous lui et un cheval blessé ; les services de son régiment furent alors remarqués par le général de division et le maréchal Reille qui a demandé auprès de l'Empereur de l'élever au grade de général.

Fils du général d'Empire François Roguet, **Christophe Roguet (1800-1877)** avait fait polytechnique avant de servir dans le Génie, fut capitaine à la campagne d'Espagne de 1823, colonel en 1840, envoyé en Afrique où il fut promu maréchal de camp en 1845. Louis-Napoléon le choisit dès 1849 comme aide de camp ; il prit une part active dans la préparation et au succès du Coup d'Etat de 1851, promu général de division, fait sénateur (1852), conseiller général de la Haute-Garonne.

**23- [HUSSARD de la GARDE] - P.S.. Provins, 1er septembre 1830. 1 pp. in-folio, cachet en pied.**

{191490}

120 €

Lettre du maréchal de camp chargé du licenciement du corps des Hussards de l'ex-Garde, donnant **congé au vicomte Law de Lauriston, sous-lieutenant aux Hussards de la Garde**, pièce contresignée par le Baron Merier à l'état-major de la Première Division.

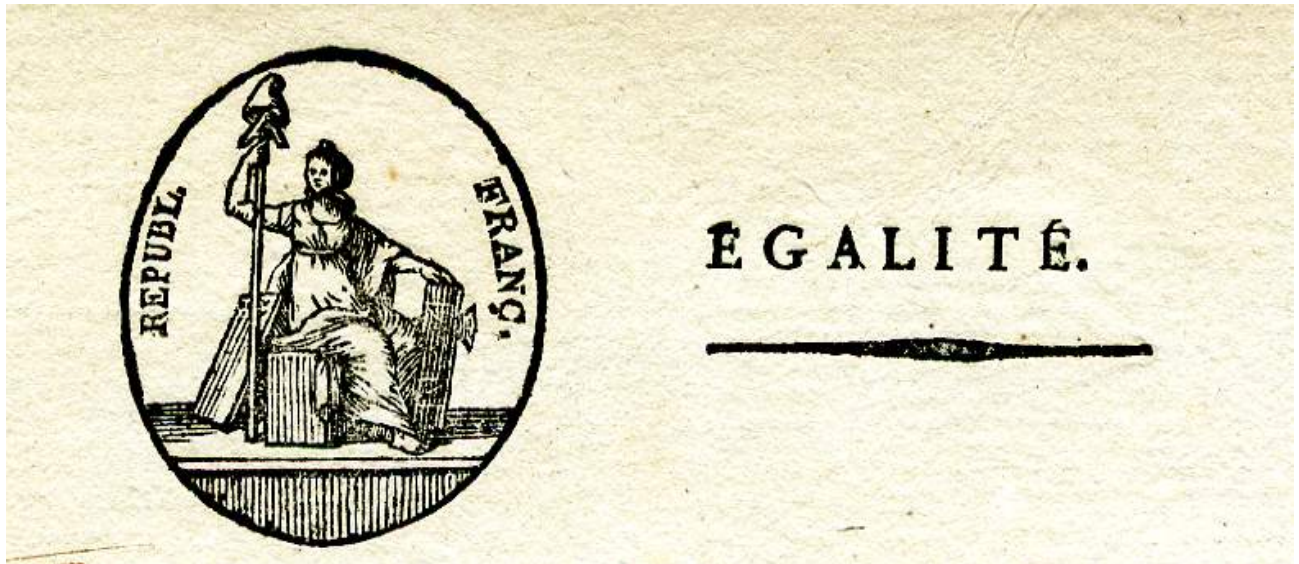
Fils du marquis de Lauriston, général d'Empire, Maréchal de France, ambassadeur en Russie, Adolphe-Napoléon (1805-1867) avait été reçu Hussard de la Garde en 1823, participa à la campagne d'Espagne au cours de laquelle il reçut l'Ordre espagnol de St-Ferdinand.



**24- LEGOT (Alexandre). L.A.S. aux administrateurs du département de la Manche. Cherbourg, 2 ventôse an troisième, 20 février 1795.** 1 pp. in-4, en-tête de "Le Got, Représentant du Peuple envoyé dans la Manche" avec petite vignette ronde, apostille en marge. {191434} **80 €**

Le député Legot enjoint les administrateurs du département d'exécuter un arrêté du Comité des Finances, concernant les biens "ayant appartenu au condamné Chiffrevast" ; "Je crois, citoyens, que la Religion du Comité des finance a été surprise ; mais il ne faut pas que les autorités se choquent. en conséquence, vous devez exécuter cet arrêté (...)." Il précise en p.s. : "Vous l'entendez que c'est de l'affaire de Verbauf que je vous parle (...)."

[Le château de la famille de Chiffrevast appartiendra par la suite au futur consul Lebrun qui le cèdera à son gendre le fils du comte Daru, Intendant de la Maison de l'Empereur].



Homme de loi, chef de légion à Falaise en 1790, **Alexandre Legot (1747-1813)** fut élu député du Calvados à la Convention en septembre 1792, sur les bancs des modérés ; il ne vota pas la mort du Roi mais pour la détention. Réélu au Conseil des Cinq-Cents, Legot avait été plusieurs fois envoyé en mission auprès des armées puis dans l'Ain (comme le fait remarquer Kuscinski, il ne fut pas envoyé à l'Armée du Nord mais bien dans la Manche). Son opposition au coup d'Etat de Bonaparte le fit exclure de la représentation nationale.

**25- LEGOT (Alexandre). P.A.S.. Valogne, 8 ventôse 3e année de la République, 26 février 1795.** 2 pp. 1/4 bi-feuillet in-4, en-tête de "Le Got, Représentant du Peuple envoyé dans la Manche" avec petite vignette ronde, cachet apostille. {191433} **120 €**

**Arrêté pour la réparation de canons et l'inspection des affûts et caissons d'artillerie à St-Lô, suite à la demande du général Carteaux et du capitaine d'artillerie Gabor.** Cette remise en état était destinée à la mise en défense des cotes ; "(...) Arrête : 1° que le citoyen Florinier chef de bataillon chargé par intérim de la direction de l'Artillerie à Cherbourg, se rendra demain matin avec le citoyen Gabor cy-dessus dénommé et un ouvrier de l'Artillerie, en la commune de St-Lô pour inspecter trente-deux pièces de canon de quatre avec leurs caissons, affûts et armements (...)." Ils devront faire faire par les différents soumissionnaires, les réparations nécessaires pour les mettre "en état d'entrer en campagne". "(...) 2° vu que (...) il y a à St-Lô qu'une pièce de huit de bataille qui y a été envoyée pour modèle, arrête que les quatorze pièces de huit de bataille destinée à la deffense des Cotes, seront prises en la commune de Caen (...)."

Homme de loi, chef de légion à Falaise en 1790, **Alexandre Legot (1747-1813)** fut élu député du Calvados à la Convention en septembre 1792, sur les bancs des modérés ; il ne vota pas la mort du Roi mais pour la détention. Réélu au Conseil des Cinq-Cents, Legot avait été plusieurs fois envoyé en mission auprès des armées puis dans l'Ain (comme le fait remarquer Kuscinski, il ne fut pas envoyé à l'Armée du Nord mais bien dans la Manche). Son opposition au coup d'Etat de Bonaparte le fit exclure de la représentation nationale.

26- [LETTRE de SOLDAT] - L.A.S. "Pierre Auffroy" soldat à la 4e Cie du 56e Régiment d'Infanterie de Ligne. Besançon, 8 mai 1811. 3 pp. bi-feuillet in-4, vignette gravée en-tête, colorée, adresse au verso, marque postale. {193896} 500 €

Jolie lettre d'un jeune conscrit de l'Empire racontant à son frère son arrivée au régiment de Besançon.

"S'est pour t'annoncer mon arrivé au dépôt du Régiment où je suis destiner à y conduire la carrière militaire (...) Je me suis bien porté en routtes si ce n'est par le chagrin que j'ai de t'avoir quitté (...) ; L'on nous a mis dans chaque compagnie dont moi j'ai tombé dans cette n°4 qui est une très belle compagnie, dont le chef m'a assuré de sa protection et de son amitié (...). Je me lirai d'amitié avec un caporal ou sergent qui sauront me mettre dans le chemin de la carrière militaire (...). Nous sommes dans la ville beaucoup de conscrits, l'on fait nombre de huit mils pour différent Corps ; L'on nous fait aller à l'exercice tous les jours deux fois matin et soir, dont je trouve que je la sauré bien tôt, je me donne bien à l'étudier pour en être plutot quitte puisqu'enfin le sort a décidé sur moi d'être militaire, je veux donc ne point me faire réprimandé et répondre à l'attente de mes chefs (...). "

Il ne peut rien dire d'intérêt sur Besançon, si ce n'est la chèreté des subsistances dont il donne le détail ; il est peiné d'avoir à quitter son frère avant les grands travaux et adresse ses compliments à toute sa famille...



Belle vignette en-tête rehaussée de couleurs, représentant un grenadier près d'une pièce d'artillerie, avec la devise "je veille au salut de la République".

L'affectation de 25 cavaliers pour l'Empereur

27- [MAYENCE] - L.S. de l'adjoint faisant fonction du Maire de Mayence, à M. Schilling, receveur municipal. Mayence, 4 février 1813. 2 pp. 1/2 bi-feuillet in-4, en-tête du "Maire de la ville de Mayence", département du Mont-Tonnerre, avec vignette armoriée ; déchirure en marge. {191485} 120 €

Le maire de Mayence adresse au receveur l'ordre du Préfet du département du Mont-Tonnerre, pour la perception des sommes "destinées à la fourniture des 25 cavaliers offerts à Sa Majesté l'Empereur par la ville de Mayence" ; la perception sera "affectée à la fourniture des effets d'habillement, équipement, harnachement et ornement", l'armement faisant l'objet d'une disposition particulière. Suit le détail des sommes à percevoir pour 8 cavaliers d'artillerie légère et 17 hussards.

Belle vignette aux armes de la ville de Mayence sous l'Empire.



**28- MONTALEMBERT (Charles de). 3 L.A.S. au général Roguet. Paris, 1851. 3 pp., 1 pp. 1/2, & 1 pp. sur bi-feuillet in-8. {171990} 120 €**

**Correspondance de circonstance adressée au général Roguet alors aide de camp particulier du Prince-Président** ; Le comte de Montalembert décline une invitation du Prince-Président à cause de la santé souffrante de sa femme ; il profite de l'occasion pour lui adresser l'ouvrage d'un "ecclésiastique tout à fait distingué", **M. l'abbé Gerbet**, de l'entourage de Lamennais, et dont Montalembert s'était chargé de faire la promotion, ajoutant ; "Le cardinal arch. de Reims a dû déjà parler de lui au Prince avec tout l'intérêt qu'il mérite".

**joint 2 lettres**, l'une de juillet 1851, demandant une audience auprès de la présidence concernant une recommandation pour un manufacturier de Grenoble ; l'autre de novembre 1851 (**un mois avant le coup d'Etat!**), demandant auprès du Prince-Président un entretien "de quelques instants avant la première séance de l'Assemblée" ; étant à Paris le lendemain au soir, il demande que la réponse soit adressée 40 rue du Bac.

Figure emblématique du catholicisme libéral, le **comte de Montalembert (1810-1870)** avait notamment oeuvré pour la liberté de l'enseignement en participant à l'élaboration de la loi Falloux en 1850. Il soutiendra le pouvoir du Prince-Président en défendant la révision de la loi électorale de la Constitution de 1848, et luttant contre la montée des chefs socialistes à l'Assemblée. Espérant obtenir de Louis-Napoléon des lois favorables aux catholiques, il appellera publiquement à voter pour le coup d'Etat, avec Louis Veillot. Mais vite déçu par la dictature impériale et l'absence de concessions faites au parti catholique, il sera un des principaux chef de fil de l'opposition parlementaire du second Empire.

**29- MONTRICHARD (Joseph Perruquet de). P.A.S.. Au Q.G. de Lahr, 1er fructidor an 5e, 18 août 1797. 1 pp. in-8 carré, en-tête de l'Armée de Rhin et Moselle avec petite vignette républicaine "Le Peuple seul est souverain", cachet de cire rouge du général de Brigade. {191020} 100 €**

Certificat de service du général Montrichard "commandant la brigade de droite de la Division du centre de l'Armée de Rhin et Moselle", attestant que le citoyen **Parade "adjoint aux adjudant-généraux"** a été sous ses ordres "à la campagne dernière. Il y a servi avec autant de zèle que d'intelligence".

Ancien élève de l'école d'Artillerie, adjudant général en 1793, **Joseph Perruquet de Montrichard (1760-1828)** fut promu général en août 1796 en récompense de son action en faisant passer le Rhin aux troupes françaises à Strasbourg. Chef d'état-major de l'Armée de Mayence, il servira par la suite à l'Armée d'Italie sous Joubert en 1798, à nouveau à l'Armée du Rhin sous Lecourbe, commande la droite de l'Armée à la Bataille de Trebbia. Il sera commandant en chef les troupes bataves en 1802, fera campagne en Italie et en Dalmatie sous l'Empire.



**30- MÜLLER (François). L.S. au citoyen Josnet-Laviosais [sic], général de brigade. Au Q.G. de Besançon, 21 messidor an 6e, 9 juillet 1798.** 1 pp. in-folio, en-tête avec vignette gravée du "citoyen Müller, général divisionnaire, commandant la 6e Division militaire." De petites rousseurs en bordure. {191158} **120 €**

Le général Müller vient d'envoyer son rapport sur la situation du Jura au député Grelier ; "(...) Je lui dis franchement mon avis d'après lequel son désir de maintenir la tranquillité publique l'engagera à instruire le gouvernement des moyens qu'il doit employer pour l'assurer dans le Jura. Veuillez croire que personne ne serait plus charmé que moi si il jettait les yeux sur vous pour y concourir avec moi. Votre présence dans ce poste important difficile, mettrait le comble au voeu de tous les bons citoyens (...)."

**En marge, le certificat autographe du représentant du peuple Grelier (1754-1829, député de la Loire Inférieure, secrétaire du Conseil des Cinq-Cents) qui atteste que le général Muller a plusieurs fois invité le général Josnet "pour commander dans le Jura à la place du Gal Echmayer" (général Eickemeyer, 1753-1825, alors commandant à Lons-le-Saulnier, Bourg et Montbrison ; il s'était distingué à Mayence et à la défense de Kehl) et que toutes ces lettres avait été "remises au Directeur Merlin qui les a apostillées d'un renvoi au ministre de la Guerre."**



**Vignette républicaine Boppe & Bonnet n°27.**

Ancien officier cannonier garde-cotes, commandant la garde nationale de Machecoul en 1789, chef du bataillon de volontaires de la Loire-inférieure,

**Jean-Louis Josnet de Laviolais (1753-1822)** servira à St-Domingue puis Sainte-Lucie, promu général en 1794, plusieurs fois arrêté et suspecté sous la Terreur à Nantes. Commandant à Vannes en 1795, il fut contre la politique de Hoche dans l'Ouest. Il sert en 1799 à l'Armée d'Italie, et sera nommé commandant l'île d'Yeu sous le Consulat et l'Empire, admis à la retraite en 1811.

**François Müller (1764-1808)** avait principalement servi au début de la Révolution sous les ordres du général Rossignol, à l'Armée des Cotes puis de l'Ouest, comme adjudant-général (juin 1793), promu général puis divisionnaire en septembre 1793. Il passe à l'Armée de Sambre-et-Meuse en 1794 sous Kléber ; il occupe divers postes en 1795, nommé commandant la 6e Division à Besançon en octobre 1797 puis à Grenoble en 1799, avant d'être employé à l'Armée d'Helvétie et des Grandes-Alpes. Réformé en 1801, il est mis sous surveillance en 1804 après le procès du général Moreau.

**31- MURIEL (colonel François-Auguste-Michel). P.S.. Paris, 15 février 1812, (1817).** 1 pp. bi-feuillet in-4, en-tête en coin du Ministère de la Guerre, cachet. {191156} **80 €**

Copie conforme d'un ordre de mission du général comte Sanson "chargé du service topographique de la Grande Armée" lors de la préparation de la campagne de Russie ; Il est ordonné au Sr Allain "gardien du matériel du Bureau topographique de la Grande Armée" de partir "avec le fourgon attelé de six chevaux et conduit par trois charretiers pour se rendre à Mayence (...). Il touchera pour lui, les charretiers et les chevaux, les rations de vivres et de fourrages déterminés par la Loi (...)."

Pièce signée pour copie conforme, par le colonel Muriel "chargé de l'administration du dépôt de la Guerre", probablement pour le préposé pour faire valoir ses services et sa pension sous la Restauration. Cachet du dépôt avec fleur de lys.

Ancien élève des Ponts-et-Chaussées, **Muriel (1764-1831)** est lieutenant-colonel en 1792, chargé de seconder le directeur des travaux défensifs de Paris, puis employé en 1793 à la défense de l'île d'Aix. Au ministère de la Guerre en 1794, il fait ensuite toute sa carrière au dépôt de la Guerre où il est nommé en 1798, chef de bataillon en 1799, colonel en 1810, sous-directeur du dépôt en 1813, chargé de son administration en 1817.

**32- [NÎMES] - VIGNETTE.** *Nîmes, circa 1799.* Grande vignette en-tête sur un demi-page in-4, en-tête du "Maire de la ville de Nîmes", département du Gard, "la République française une et indivisible". {191488} **200 €**

Très beau papier en-tête, vierge, du Maire de la ville de Nîmes, à la fine gravure représentant un médaillon portant les arènes de Nîmes, médaillon soutenu par la Justice, dans un décor à la flore méditerranéenne.  
Gravé par J-C Savin, probablement au début du Consulat.

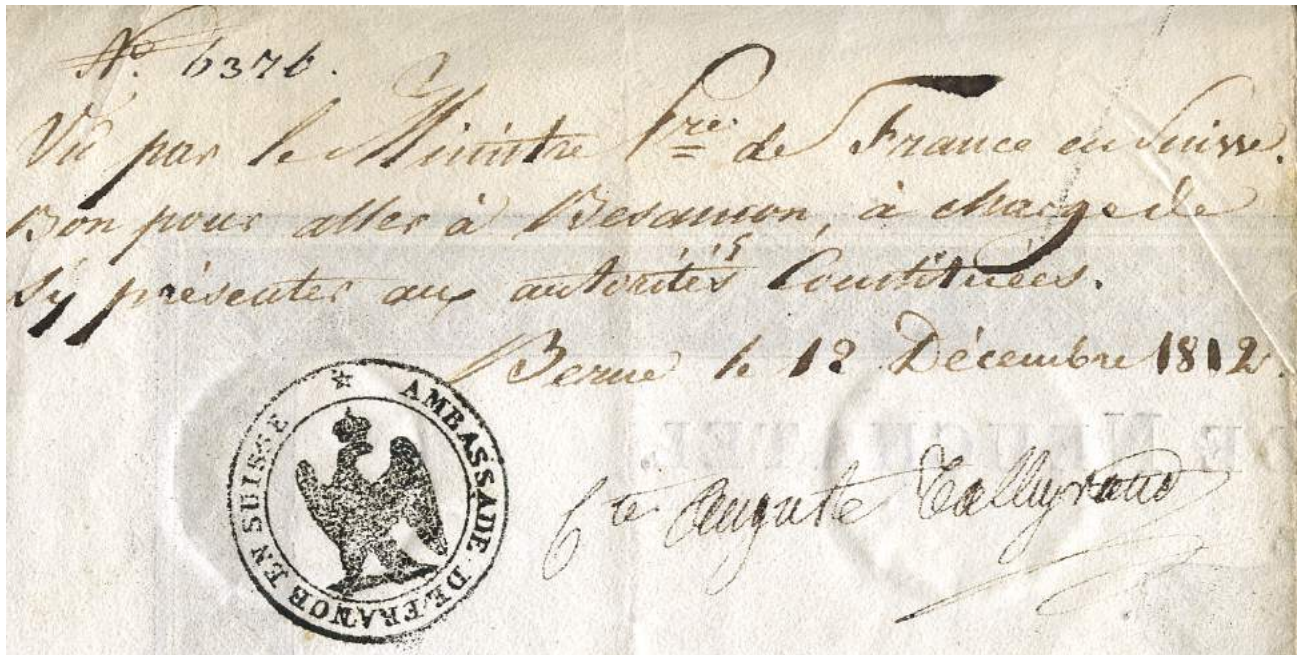
**33- [ORDRE de St-LOUIS] - (LOUIS XVIII) et Jean-de-Dieu SOULT. P.S..** *Paris, 27 décembre 1814.* Grand vélin oblong en partie imprimée, grandes armes royales gravées en coins, frise en encadrement, cachet sous papier aux armes de France. {191000} **400 €**

Lettre de chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis attribuée à Hyacinthe Govon, capitaine au corps royal des Dragons de France, sous la Première Restauration, du régiment issu de la Garde impériale et qui était surnommé les "Dragons de l'Impératrice".

Pièce signée par Louis XVIII (griffe) contresignée par son ministre de la guerre le maréchal duc de Dalmatie.

**34- [PASSEPORT] - TALLEYRAND-PERIGORD (Auguste-Louis de). P.S..** *Neuchâtel, 10 décembre 1812.* 1 pp. grand in-folio en partie imprimée (31,5 x 44 cm), frise gravée en encadrement, grandes armoiries de la Principauté de Neuchâtel en en-tête, cachet de la chancellerie, apostille au verso avec cachet de l'ambassade Suisse. {190999} **200 €**

Passeport délivré à un négociant communier du Locle, dans la Principauté, "allant dans l'Empire Français et ailleurs pour ses affaires, passant par Besançon."



Belle pièce avec les grandes armoiries de la Principauté en en-tête, portant les signatures du président du Conseil d'Etat "d'Ivernois", son secrétaire "de Montmollin" et celles du **comte Auguste de Talleyrand (1770-1832)** comme ambassadeur en Suisse ; neveu du ministre, Auguste-Louis de Talleyrand était chambellan de l'Empereur lorsque Napoléon le nomma ambassadeur à Berne en 1808 ; il sera conservé à son poste à la Restauration jusqu'en 1824, fait Pair de France en 1815.

**35- [PONS DE L'HERAULT (André)]. 4 L.A.S. et P.S. adressée au citoyen Lepelletier-Marat Pons. Sète, 1793. 8 pp. 1/2 in-4, adresses dont avec cachet de cire rouge républicain ; petits manques en coins dont restauration, légère perte de texte. {191302}** **600 €**

**Très belle et rare correspondance révolutionnaire adressée à Pons de l'Hérault, au moment où il se distingue par son engagement, au siège de Toulon.** Capitaine de la marine marchande à Sète, **André Pons dit de l'Hérault (1772-1853)** adhéra très vite aux idées révolutionnaires de 1789 et s'engagea activement en adhérant à la Société populaire des Amis de la Constitution de la ville. En septembre 1792, à la mise en place de la Convention, il change son prénom pour "Lepelletier-Marat" et devint une personnalité influente au sein des comités révolutionnaires du département. Volontaire dans l'armée, il rejoint Ollioules près Toulon où il se rapproche de Robespierre le jeune et Gasparin qui lui confient des missions politiques. Fin octobre 1793, il est nommé par le général Cartaux commandant l'artillerie de la ville de Bandols, se lie d'amitié avec Bonaparte, alors jeune capitaine d'artillerie, qui le nommera commandant des "troupes stationnées sur les cotes adjacentes". Après la prise de Toulon, il rejoint sa ville qui l'enverra à la Convention présenter une adresse soutenant la politique de Robespierre. Emprisonné comme Jacobin après le 9 Thermidor, il reprend la carrière des armes où il se distingue en Italie à l'armée de Championnet. Fervent républicain, il s'oppose au 18 Brumaire et signe un violent pamphlet qui lui vaut un long discrédit. Ce n'est qu'en 1809, grâce à son amitié avec Lacépède, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, qu'il obtient un emploi dans l'administration des mines de l'île d'Elbe. Il publiera de remarquables souvenirs sur le séjour de l'Empereur à l'île d'Elbe en 1814, Napoléon qui le fera préfet du Rhône lors des Cent-Jours.

- Au citoyen Lepelletier-Marat Pons, membre du Comité de surveillance à Cette. *Port la Montagne (Toulon), 1<sup>er</sup> Brumaire l'an 2 (22 octobre 1793).*

Lettre du citoyen Roudin, qui annonce avoir remis ses affaires au frère de Pons avant de l'inviter à son bord ; il poursuit sur son escale à Bandol ; "(...) Je fis de vos compliments à votre chère maman et à toute la famille et généralement à tous vos amis communs. Je puis vous assurer que tous les honnêtes gens vous aiment et vous regrettent tous, votre bonne maman tata, et toute la famille me chargent de vous dire mille moche [sic] de leurs parts. Le maire et généralement tous les membres composant la Commune, vous font tout leur compliments, les citoyennes Michel et Adélaïde votre bonne amie (...).

Il fait part de son embarras à Sète, où on lui a mélangé sa cargaison de plusieurs sortes de blés

Au citoyen André Pons, capitaine commandant l'artillerie à Bandols (Bandol). *Sette, 28 Brumaire an 2<sup>e</sup> (18 novembre 1793).*

**TRES BELLE LETTRE DE LA MÈRE DE PONS, dans laquelle elle félicite son fils de son engagement pour le siège de Toulon : "(...) Tu m'apprends que les circonstances t'ont forcé à reprendre la place de cap(itaine) d'Artillerie, et que d'après des tentatives des ennemis, l'on t'a cru digne d'occuper un poste de défense en cas de débarque.** Cette marque de confiance que l'on a pour toi me pénètre & tu sens combien mon âme en est enthousiasmée (...). Je ne doute pas non plus des soins que tu te donnes pour mettre dans la bonne voie les personnes qui avaient pu être égarées par les malveillants et l'intrigue. Je suis persuadé que ton procédé à leur égard ne t'attire l'estime publique des habitants du pays que tu résides. **Continue, mon cher fils, donne toi tous les soins possibles pour prêcher la Révolution. & Il doit t'être bien doux et bien délassant lorsque tu dis je travaille pour la patrie, cette patrie si chère à tous les vrais Républicains. Oui, c'est en travaillant entièrement pour elle que l'on trouve cette douce récompense (...).**"

Elle l'exhorte à lui donner des nouvelles plus souvent et transmet le souvenir de sa famille et ses amis pour qui elle a fait lecture de son courrier : "J'ai participé ta lettre à tous nos parents et amis. Ils sont tous sensibles à ton souvenir (...)."

- Au citoyen Besson, officier municipal, pour remettre à Marat-Lepelletier Pons, à Ollioule près Toulon. **Correspondance de la "Société des Jacobins amis de la Constitution de 1793 de Cette" demandant des nouvelles de l'Armée du général Carteaux, et après l'annonce de LA VICTOIRE DES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE AU SIÈGE DE TOULON :**

*Sète, 8<sup>e</sup> du 2<sup>nd</sup> mois de l'an 2<sup>e</sup> (29 octobre 1793).*

**"Nous sommes très inquiets sur le compte du citoyen pour notre député à l'Armée de Cartau [le général Carteaux, commandant l'armée dite des Carmagnoles]. L'exactitude qu'il mettait à remplir sa mission nous fait craindre qu'il ne soit malade ou quelque chose de plus sinistre (...)."**

*Sète, 5 nivôse l'an (second) (25 décembre 1793).*

Nous avons reçu avec la plus vive satisfaction tes lettres qui nous annoncent **la réduction de l'infâme ville de Toulon, les applaudissements et les cris de vive la République ont manifesté la joie de tout le peuple (...).**

La société populaire de Sète t'encourage à continuer sa correspondance avec eux ; **Tu nous a dit que tu cherches les coquins de Ricard et Gautier, nous voudrions te voir réussir et avoir le plaisir de les voir ici à la fenêtre (...).** La Société vient de délibérer de te prier de faire chercher les papiers de ces scélérats (...) Fais tout ce qui dépendra de toi pour démasquer les traîtres (...). Nous comptons toujours sur ton zèle (...)."

Suit une note d'un proche de Pons lui demandant s'il a reçu son dernier courrier où il lui disait "des choses que je ne serais pas bien aise que tout le monde sut", ajoutant : "toute la Commune a appris avec la plus vive joie la prise de l'infâme Toulon. Nous avons fait plusieurs fêtes pour célébrer cette heureuse journée. Comme je suis un peu pressé, je ne m'étendrai pas davantage (...)."

**Joint un ordre d'arrestation signé des commissaires du Comité de Salut public du département de l'Hérault**, Mouchon et Lambert, chargeant Pons "de se transporter de suite chez le cit. Fabre "Sendrois", de la faire mettre en état d'arrestation et conduire à la maison commune après avoir mis le sellé sur sa correspondance et papiers, en se faisant accompagner par la force armée (...)."

**Joint : Copie de sa réception à Marseille comme capitaine de la marine marchande** (7 pp. 1/2 in-4). Sur ses qualités de marin, Pons de l'Hérault avait été admis à se présenter en 1790 à l'examen de capitaine au long cours. il fut reçu à Marseille le 30 septembre 1790 par **Monge**, "examinateur hydrographe", qui le reconnaît "que ce navigateur est suffisamment instruit de la théorie et de la pratique du pilotage pour pouvoir être reçu capitaine et maître pour le voyages de long cours et de grand cabotage."



**36- PONS DE L'HERAULT (André). Manuscrit aut. signé à ses concitoyens ; au représentant du Peuple Olivier Gerente. & 2 L.A.S. adressée à Pons "cadet". Au Fort de Mont-Hipolite, 21 préréal (sic) an 3, 9 juin 1795.** 2 pp. 1/4 bi-feuillet grand in-4 ; & 2 pp. in-8, 3 pp. in-4, avec adresses au verso. {191301} **400 €**

**Les lettres justificatives de Pons de l'Hérault, personnage révolutionnaire emblématique de Sète, qui s'était distingué au siège de Toulon au côté de Bonaparte et du jeune Robespierre, futur administrateur de l'île d'Elbe sous l'Empire !** Après la chute de Robespierre, au moment de la réaction thermidorienne, Pons avait été décrété d'arrestation pour ses opinions ouvertement jacobines ; bien que défendu par la population et la Société populaire de Sète, il s'était constitué prisonnier et fut enfermé au Fort St-Hippolyte du Gard fin 1794 ; dans une adresse résolument révolutionnaire, Pons réclame de pouvoir être jugé devant un tribunal :

"A ses concitoyens : Le poignard homicide n'a fait que m'approcher, les soins des bons citoyens et des magistrats de cette commune, l'ont empêché de m'atteindre (...). Si mon sang coule, O ma Patrie! Reçois d'avance le sacrifice que je t'en fais (...). Je viens de provoquer ma mise en jugement. Vous qui m'avez dénoncé, armez vous de la calomnie et suivez moi au tribunal ; vous qui m'avez bien connu, venez dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité (...)."

**Suit l'adresse au député Gerente**, envoyé en mission dans le Gard et l'Hérault : "(...) Tu as promis à tous les citoyens de répondre aux vœux de tes commettans. Ta promesse ne serra point vaine. **Je viens avec confiance m'adresser à toi, je viens te demander la justice qui m'est due et que je réclame en vain depuis sept mois que je suis détenu par un arrêté du représentant Perrin (...).** Représentant! J'avais demandé ma mise en jugement à ton prédécesseur **Giro-Pouzol** (...). Je n'ay obtenu ni l'un ni l'autre. Sept mois de prison ne sont-ils donc pas suffisants pour assouvir la rage de ceux qui par vengeance ont trompé la religion de ton collègue qui m'a privé de la Liberté ? (...) Représentant! je te le demande au nom de la Liberté pour laquelle j'ay constamment combattu : rends moi justice, elle m'est due (...). Mes calomnieurs seront confondus, mon innocence triomphera. l'irréprochabilité de la conscience, la pureté de mon coeur, tout me l'assure. **Il est encore, citoyen Représentant, un autre tribunal terrible (...), c'est le tribunal de l'opinion publique ;** consulte mes concitoyens, ils te diront qu'un patriotisme ardent, une pauvreté probe et un caractère philanthropique, furent de tous les temps mon seul appanage (...)."

**Document très rare.**

**Joint** deux lettres de soutien de membres de la société populaire de Sète, adressées "au républicain Pons cadet en détention à St-Hipolite" avec Mirard, pour leur "élargissement" et faisant allusion à la réaction thermidorienne dans la région :

- Sette, 7<sup>e</sup> messidor 3<sup>e</sup> (25 juin 1795) : "(...) **La Terreur et (est) tellement chez nous que tous les amis ont brulé tous les papiers qu'il pouvait avoir.** C'est eux, je ne dois pas te laissé ignoré, que depuis que le dernier représentant qui a passé, nous couchons tous dans la montagne. Il y a 4 mandats d'arêts (...)." Plusieurs de leurs amis dont il cite les noms, ont échappés aux arrestations qui se poursuivent ; les lettres sont décachetées et la peur d'être arrêté empêche toute action ; "**Nous tenant sur nos gardes et malgré tous ses efforts, la République démocratique sera notre dernièr soupir** (...). Bravons, tous le dangé et vive la République démocratique."

- Sette, 3 thermidor an 3 (21 juillet 1795), "Jourdan aîné" : "Courage et patience, chers amis, c'est ce qui doit vous faire supporter avec moins de désagrément votre captivité (...)." La commune s'occupe de recueillir des pétitions pour leurs élargissements ; il a encore l'appui du représentant (Jourdan) qui est parti à Beaucaire, mais un courrier extraordinaire est arrivé "qui portait **l'ordre de mettre de suite la Liberté à tous les détenus pour cause d'opinion et sous prétexte de terrorisme ; je désire ardamment que cela soit vrai, mais ce qu'il y a de bien sûr, c'est que nos aristocrates ont la figure plus blême que jamais** (...)." "

Il ajoute en p.s. que **Rodier** s'est évadé de Pézenas avant d'être traduit devant la justice et que Guillard est toujours au fort Lepelletier ; il donne encore des nouvelles d'amis révolutionnaires, dont Bouillé, Prieur, Lambert, Ferriol, etc.

(L'avocat Rodier et Pons avaient été envoyés en députation devant la Convention en mai 1794, pour présenter l'adresse de la ville de Sète qui encourageait la politique de Robespierre).

**37- [RÉPUBLIQUE CISALPINE] - L.S. de l'administration centrale du département du Rubicon, au citoyen ministre des Finances générales à Milan. Forli, 29 frimaire an VII, 19 décembre 1798.** 1 pp. (et 2 lignes) in-folio, grand en-tête de "L'administrazione centrale del Dipartimento del Rubicone" avec vignette gravée ; en italien. Qqs petites rousseurs. {191486} **200 €**

Lettre de l'administration du département italien du Rubicon, transmettant au ministre des Finances de la jeune République Cisalpine, les réclamations de plusieurs communes du département ; les propriétaires se montrent hostiles contre les mesures concernant les réquisitions de subsistance ; sont concernés les communes de Casercoli, S-Giovanni in Squarzarolo et de Valdoppio.

**Très belle vignette italienne** : un autel antique représentant la Liberté dans un médaillon encadré par un bonnet phrygien et une équerre, le monument envahi par la végétation, un chêne et un laurier.

**38- [RÉPUBLIQUE CISALPINE] - L.S. du percepteur au département de Crostolo au juge Scandiano Reggio, 18 germinal an 9, 8 avril 1801.** 1 pp. in-folio, grand en-tête de "il capo uffizio dell'Imposta diretta ne Dipartimento del Crostolo" avec vignette gravée, adresse au verso, apostille ; en italien. {191487} **250 €**

Relative à l'exercice de sa dernière perception dont on lui demande les comptes, et sa requête pour un officier de police auprès du commissaire extraordinaire du Gouvernement cisalpin.



**Très belle vignette italienne** : un autel antique représentant la Justice dans un médaillon encadré par un bonnet phrygien et une équerre, le monument envahi par la végétation, un chêne et un laurier.

**39- ROCHAMBEAU (Donatien-Marie-Joseph de Vimeur de). P.S.. Milan, 1er Brumaire an 9, 23 octobre 1800.** 1 pp. 1/2, vignette gravée, cachet de cire rouge. {191501} **150 €**

**Congé de réforme (en attendant son rappel par le ministre de la Guerre, comme il est précisé), d'un officier, le sous-lieutenant Bardoux, de la 62e demi-brigade de ligne à l'Armée d'Italie,** lequel a servi sans interruption depuis le 24 décembre 1784 "avec honneur, zèle, probité et distinction (...) a donné des preuves de son courage toutes les fois qu'il s'est trouvé devant l'ennemi comme aussi de son amour pour le maintien du bon ordre et de la discipline (...)."

Pièce signée par les membres du conseil d'administration de la demi-brigade, dont le **chef de brigade Guillaume**, et l'inspecteur aux revues Félix, vu et signé par le **général Rochambeau**, commandant la 1ère Division de Réserve de l'Armée d'Italie.

**Belle vignette italienne** représentant la Liberté tenant une lance surmontée d'un bonnet phrygien et la Justice casquée tenant une épée et une balance (non référencée par Boppe & Bonnet).

Fils du célèbre maréchal, lui-même vétéran de la Guerre d'indépendance des Amériques, **Donatien-Marie-Joseph de Vimeur de Rochambeau (1755-1813)** avait été gouverneur de Saint-Domingue au début de la Révolution, où il eut la charge de défendre l'île et établir le nouvel ordre, poste qu'il occupa jusqu'en 1796, avant d'être destitué par Sonthonax et fait prisonnier de guerre par les Anglais. Rentré en France en septembre 1797 à la suite d'un échange, il fut réintégré comme général de division à l'Armée d'Italie en janvier 1800. Il retournera à St-Domingue en 1802 avec l'expédition que mènera le général Leclerc, dut capituler et fut fait prisonnier de guerre en 1803, rentrant en France par voie d'échange en 1811. Il ne sera remis en activité qu'en 1813, commandant une division du Corps d'Observation de l'île d'Elbe, participe à la campagne d'Allemagne et est mortellement blessé en octobre, peu après la bataille de Leipzig. Rochambeau avait été fait baron de l'Empire en juin 1813.

**40- ROMAND (Balthazar). P.S.. Fait en Conseil d'administration, 20 frimaire an 5, 10 décembre 1796.** 1 pp. in-folio oblong (33 x 24,5 cm), dessin à pleine page à la mine de plomb, rehaussée au lavis fris, cachet ; contrecollé sur une ancienne tapisserie peinte ; fentes et plis marqués renfort au verso. {191502} **400 €**

**Certificat militaire délivré par les membres du conseil d'administration du 11e Bataillon de Paris,** à Hillaire Malençon, "enrollé volontairement le 4 septembre 1792 dans la 3e Compagnie de la section du Luxembourg, devenue première dudit bataillon formé sur la section du Panthéon français", nommé sergent-major fin septembre, sous-lieutenant en frimaire an 4.

Pièce signée par les membres du conseil et par le général de brigade Romand, "commandant la subdivision des Cotes du Nord."

**Belle pièce avec dessin à la mine de plomb rehaussé au lavis,** reproduisant la fameuse vignette des assignats de la Convention, réalisée par Gatteau, "représentant une aigle, les ailes déployées, les serres sur la foudre, supportant un faisceau d'armes surmonté d'un bonnet de la Liberté et entouré d'un serpent en cercle, symbole de l'éternité, rayonnant de lumière, le faisceau étant orné de branches de chêne, de laurier et d'olivier, pour caractériser la force, la victoire et la paix (...). Cf Boppe & Bonnet pp. 4-5, vignette reproduite n°8).

Le document est contrecollé sur une tapisserie peinte de l'époque, aux rinceaux style Directoire, deux oiseaux exotiques près d'une coupe.



Ancien élève de l'École militaire de La Fère, officier détaché de l'artillerie dans l'Inde (1780-1789), **Balthazar Romand (1749-1811)** servit à la Révolution comme capitaine de la Garde Nationale de Paris, avant de servir aux armées du Centre puis du Nord (1792-93), nommé chef de brigade à l'Armée des Côtes de Brest en mars 1795, se signalant à Auray et Quiberon, promu général en juillet 1795 ; commandant Belle-Isle en mer, il est ensuite nommé à la tête de la 13e division militaire comme commandant le département des Côtes du Nord (septembre 1796), à la 8e division en 1798, commandant le département du Jura en 1802 puis le département du Maine-et-Loire en 1806.

**41- SABATIER (Just-Pasteur). P.S.. Bingen, 20 Floréal an 5e, 9 mai 1797.** 1 pp. in-folio en partie imprimée, vignette, encadrement, avec la devise "Mérite, récompense". {191489} **150 €**

Certificat pour un officier ayant reçu sa promotion au grade de sous-lieutenant en septembre 1791, sur le "choix de ses camarades" au premier bataillon de la Marne. Le document est certifié et signé par les membres du conseil d'administration de la 66e demi-Brigade du Finistère, dont le chef de brigade Sabatier.

**Très belle gravure au bouclier**, imitant la vignette par Cardon du général Morgan, ancien aide de camp de Dumouriez (Boppe et Bonnet n°91). Elle est reprise ici par **Philippe-Joseph Maillart (1764-1856)**, graveur à Bruxelles qui sera chargé de plusieurs en-têtes pour l'administration du département de la Dyle (voir Boppe et Bonnet, pp. 68-70).

Ancien soldat, vétéran de la campagne de Corse (1770-1773), **Sabatier (1754-1818)** était adjudant-major au 1er bataillon des volontaires de la Marne en 1791, lieutenant-colonel en 1792, chef de Brigade de la demi-brigade du Finistère en août 1794, devenu le 66e de ligne. Il avait servi à l'Armée du Nord où il fut grièvement blessé à Jemmapes en novembre 1792, puis passa à l'Armée du Rhin sous Ney en 1796 ; général en 1799, il commande la 2e Brigade de la Division de Baraguey d'Hilliers. Mis à disposition en 1800, on lui confie la 16e puis la 11e Division militaire sous l'Empire, servira à la campagne d'Espagne jusqu'en 1809, mis en congé et admis à la retraite après sa participation à la bataille de Medina.

**42- [SOCIÉTÉ POPULAIRE] - P.S. de la Société des Républicains antipolitiques de St-Cannat. Saint-Cannat, 23 8bre 1793-le 2e de la Rép..** 1 pp. in-4 oblong en partie imprimée, guirlande d'encadrement, vignette gravée sur bois de la Société aux attributs révolutionnaires et militaires, devise "mourir, le peuple" ; mouillure et moisissure, renforts au verso. {191021} **120 €**

**Rare.**

Curieux diplôme révolutionnaire de la Société populaire de Saint-Cannat dans le district d'Aix, dénommée "Société des Républicains antipolitiques de St-Cannat" ; le certificat atteste que "le citoyen Bte Gautier, travailleur, est membre de cette société, excellent Patriote, bon Républicain & vrai Sans-Culotte, & qu'il en a donné des preuves convaincantes dans toutes les occasions (...)."

Pièce signée par le président de la société populaire et leurs secrétaires.

**43- TOUSSAINT LOUVERTURE (François-Dominique). Apostille signée** sur une lettre d'Attier, commissaire des Guerres près le Gouverneur de St-Domingue (*Au Cap*), *1er nivôse an 10, 27 décembre 1801.* 1 pp. in-folio, apostille en marge ; marge de droite coupée avec atteinte au texte. {193860} **2.000 €**

Belle lettre sur vergé au gouverneur concernant la concession de terres.

"Les fermes des habitations Rey & Turbin (...) sises aux Rochebois devant finir après la récolte pendante, je vous prie de vouloir bien m'accorder la préférence du bail (...) avec le Cn Belay employé dans vos bureaux, offrant douze mille livres pour la 1ère & quatre mille pour la seconde, et ne espèce et payble chaqu'une des cinq années que dureront les dites fermes (...)."

De même, il demande l'intervention du gouverneur pour la concession de ferme dans la commune de Jérémie, en faveur du citoyen Deshais.

Mais le document porte surtout une belle **apostille, signée en marge, de Toussaint-Louverture, alors gouverneur de Saint-Domingue**, demandant de renvoyer les demandes à l'administration des Domaines nationaux.



**Signature très rare du fameux Toussaint-Louverture (1743-1803)**, fils d'esclave, une des principales figures de l'émancipation des noirs dans l'île de Saint-Domingue au début de la Révolution, nommé général en 1795 au service de la République après l'abolition de l'esclavage en 1794. A la tête de la révolte noire, il publia une constitution qui le nomma gouverneur à vie en juillet 1801, organisant l'indépendance de l'île, avant de lutter contre l'expédition du général Leclerc ; fait prisonnier, il est embarqué avec sa famille pour la France et enfermé au fort de Joux.



**44- TRONCHET (François-Denis). L.A.. (Paris), 4 mai 1781. 1 pp. in-12 ; cachet de collection. {191470} 100 €**

Belle correspondance du célèbre avocat Tronchet, futur défenseur de Louis XVI, dans laquelle il accepte d'être le conseiller du duc pour une affaire, mentionnant ses confrères Target et Doutremont ; "Tronchet a l'honneur de présenter ses très humbles respects à Mr le Duc et de lui envoyer la lettre qu'il vient de recevoir de M<sup>o</sup> Target (...)." Ayant la confiance du duc, il accepte la qualité de "conseil particulier" ; "Je crois que cela serait utile parce que nous préparerions plus pacifiquement avec M<sup>o</sup> Target les plans et les objets que nous porterions ensuite au conseil (...)." Comme je dois me trouver avec M<sup>o</sup> Target chez M<sup>o</sup> Doutremont, j'attendrais les ordres de Mr le Duc (...)." Il pense qu'il est nécessaire de conserver les pièces de cette négociation comprenant la correspondance de Target et du prince.

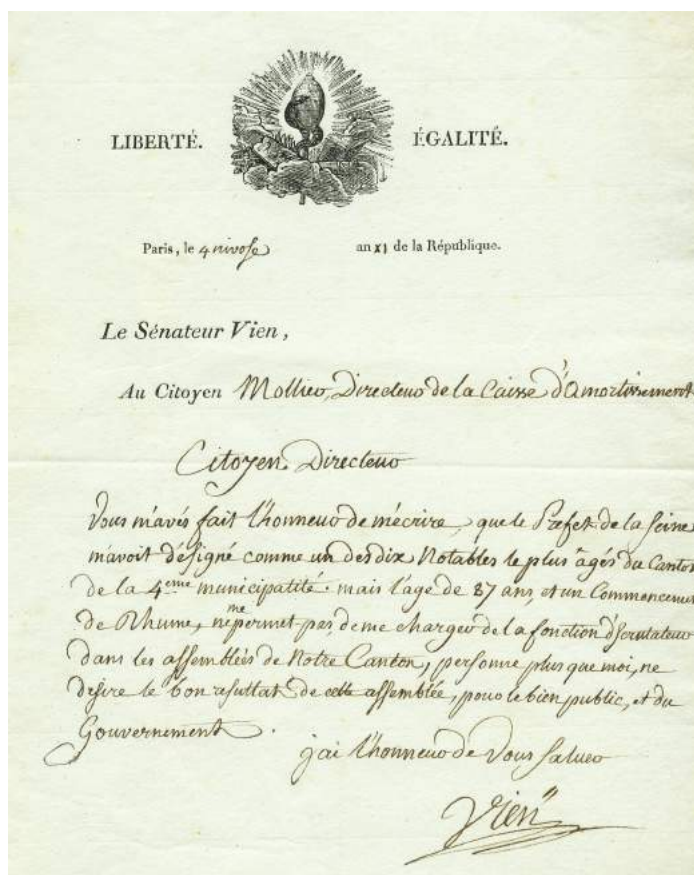
Avocat au Parlement de Paris depuis 1745, réputé parmi les plus grands du barreau au côté de Lherminier, Lambon, Doutremont et Baille, **François-Denis Tronchet (1723-1806)** sera député de Paris aux Etats généraux de 1789, député à la Constituante, membre de divers Comités dont ceux de féodalité et de Constitution. Contrairement à Target, il accepta de participer à la défense de Louis XVI lors de son procès devant la Convention nationale, mais en vertu de son strict devoir d'avocat ; il assista le roi au côté de Malesherbes et de Sèze, en décembre 1792 et janvier 1793. Forcé de vivre dans la clandestinité sous la Terreur, il réapparait après le 9 Thermidor, élu député de Seine-et-Oise au Conseil des Anciens jusqu'en l'an VII, nommé sous le Consulat président du Tribunal de Cassation, membre du Conseil des Anciens, sénateur de la Somme.

**45- VIEN (Joseph-Marie). L.S. au citoyen Mollien, Directeur de la Caisse d'Amortissement. Paris, 4 nivôse an 11, 25 décembre 1802. 1 pp. bi-feuillet in-4, en-tête du sénateur Vien avec vignette. {191155} 150 €**

Le peintre remercie d'avoir été désigné par le Préfet de la Seine "comme une des dix notables le plus âgés du Canton de la 4<sup>ème</sup> municipalité", mais il décline de se charger de la "fonction de scrutateur dans les assemblées du Canton" ; il ajoute : "personne plus que moi ne désire le bon résultat de cette assemblée, pour le bien public."

Vignette en-tête du Sénat.

Peintre néoclassique de renom, **Vien (1716-1809)** avait été membre de l'Académie royale de peinture en 1754, directeur de l'Académie de France à Rome de 1775 à 1781, premier peintre du roi en 1789. Napoléon qui l'appréciait le fera sénateur (1799) et comte d'Empire (1808), et l'artiste eut les honneurs d'obsèques au Panthéon.

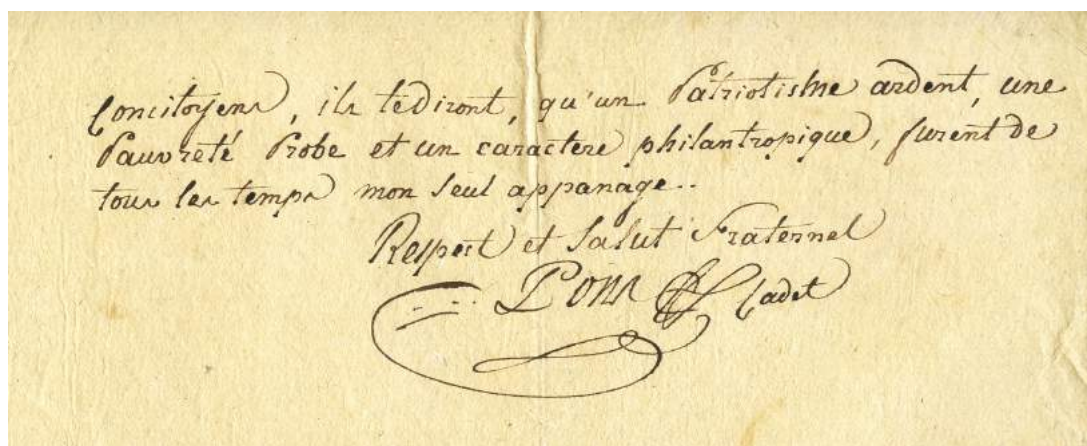




n°39



n°32



n°36

Après, merci  
 le général, l'assurance  
 de ma haute considération

*André Montalembert*

18 juillet 1851

n°28

Mon cher Général  
 j'ai été on ne peut plus sensible à  
 votre bon souvenir. Les hommes tels  
 que vous sont trop rares pour que  
 je ne sente pas le prix que je dois  
 attacher à votre amitié. conservez  
 bon moi et recevez l'expression  
 bien sincère des vœux que je fais  
 pour votre bonheur


Tout à vous

*J. L. Montebert*

10 janvier 1850

n°22

LIBERTÉ. ÉGALITÉ.



*Société des Républicains Antipolitiques de St. Cannat*

Nous Président & Secrétaires de la Société Populaire de ce Bourg de Saint-Cannat, certifions & attestons en faveur de la vérité, que le Citoyen *B. le gantier travaillant* est Membre de cette Société, excellent Patriote, bon Républicain & vrai Sans-culotte, & qu'il en a donné des preuves convaincantes dans toutes les occasions; En foi de quoi la Société, unanimement délibéré de lui délivrer le présent pour lui servir & valoir à ce que de besoin. A signé *B. le gantier*

A Saint-Cannat le *23* jour *1795* & le *2* jour de la République Française une & indivisible.

*Président et Secrétaire*

n°42

*Vient de paraître*

ARMAND SWANTON  
**Une année de captivité  
en Courlande**

*Relation inédite d'un officier français  
prisonnier de guerre des Russes*

*Août 1813 – Novembre 1814*

*broché, 83 pp.,  
pl. en couleurs,  
15 euros.*



Éditions Les Temps neufs  
Collection « Leurs vingt ans »

Paris 1815

